

ROYAUME DU MAROC
HAUT COMMISSARIAT AU PLAN
DIRECTION REGIONALE DE FES-MEKNES
DIRECTION PROVINCIALE DE MEKNES

*Recensement Général
de la Population et de l'Habitat 2014*

*Caractéristiques Démographiques
et Socio-Economiques*

Province d'Ifrane

Série provinciale

Janvier 2017

Sommaire

LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES FIGURES.....	7
INTRODUCTION.....	9
I. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES.....	13
I.1. REPARTITION SPATIALE ET ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION.....	13
I.1.1 Evolution de la population entre les deux recensements	13
I.1.1.1 Evolution de la population légale par milieu.....	13
I.1.1.2 Evolution de la population provinciale par sexe	14
I.1.2. Rythme différencié de l'évolution de la population.....	14
I.1.2.1. Accroissement démographique global	15
I.1.2.2. Accroissement démographique annuel moyen	15
I.1.3. Structure de la population par milieu de résidence.....	15
I.1.4. Urbanisation	16
I.2. STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DE LA POPULATION MUNICIPALE	16
I.2.2.Rapport de masculinité.....	18
I.2.3. Présentation de la population selon les groupes d'âge fonctionnels	19
I.3. STATUT MATRIMONIAL DE LA POPULATION.....	20
I.3.1. REPARTITION DE LA POPULATION AGEE DE 15 ANS ET PLUS SELON LE SEXE ET L'ETAT MATRIMONIAL.....	20
I.3.2. Taux de célibat à 55 ans selon le sexe et le milieu de résidence	21
I.3.3. Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence	22
I.4. FECONDITE	23
I.4.1. TAUX ET INDICES SYNTHETIQUES DE FECONDITE PAR MILIEU DE RESIDENCE	23
II. CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION	27
II.1. L'APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE	27
II.1.1. TAUX D'ANALPHABETISME SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE	27
II.1.2. Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge	28
II.1.3. La connaissance des langues.....	29
II.2. SCOLARISATION.....	29
II.2.1. Taux de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans	29
II.2.2. Population selon le niveau d'étude	30
III. ACTIVITE ECONOMIQUE.....	35
III.1. TYPE D'ACTIVITE	35
III.2. TAUX NET D'ACTIVITE	36
III.3. SITUATION DANS LA PROFESSION.....	37
III.4.TAUX DE CHOMAGE	38
IV. MENAGES ET CONDITIONS D'HABITATION	43
IV.1. MENAGES ET CHEFS DE MENAGE	43
IV.1.1. Effectif et taille des ménages.....	43
IV.1.2. Caractéristiques des chefs de ménage	44
IV.1.2.1. Répartition des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence	44
IV.1.2.2. Répartition des chefs de ménage par groupe d'âge	45
IV.1.2.3. Taux d'analphabétisme des chefs de ménage.....	45
IV.1.2.4. Niveau d'instruction des chefs de ménage	46
IV.2. CONDITIONS D'HABITATION DES MENAGES.....	46
IV.2.1. Type de logement	46
IV.2.2. Ancienneté des logements	48
IV.2.3. Statut d'occupation.....	49

IV.2.4. Occupation des logements (Ménages selon le nombre de pièces et taux d'occupation)	51
IV.2.5. Equipement des logements	52
IV.2.6. Mode d'éclairage et d'approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution	54
IV.2.6.1. Mode d'approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution	54
IV.2.6.2. Mode d'éclairage pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution.....	55
IV.2.7. Mode d'évacuation des eaux usées.....	55
IV.2.8. Autres équipements ménagers	56
IV.2.9. Mode de cuisson et mode d'évacuation des déchets ménagers et des eaux usées	57
IV.2.9.1. Mode de cuisson fréquemment utilisé par les ménages.....	57
IV.2.9.2. Mode d'évacuation des déchets ménagers	57
CONCEPTS ET DEFINITIONS.....	59

Liste des tableaux

Tab 1: Evolution de la population par milieu de résidence	13
Tab 2: Répartition (%) de la population municipale par sexe	14
Tab 3: Taux d'accroissement global (%) par milieu de résidence	15
Tab 4: Taux d'accroissement annuel moyen (%) par milieu de résidence.....	15
Tab 5: Répartition (%) de la population par milieu de résidence	16
Tab 6: Evolution du taux d'urbanisation (%).....	16
Tab 7: Répartition de la population de la province d'Ifrane selon les groupes d'âge	17
Tab 8: Rapport de masculinité par milieu de résidence.....	18
Tab 9: Rapport de masculinité (hommes pour 100 femmes) par grand groupe d'âges - 2014-.....	19
Tab 10: Répartition (%) de la population provinciale selon les groupes d'âge -2014- ..	19
Tab 11: Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe	20
Tab 12: Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence -2014-	21
Tab 13: Taux de célibat à 55 ans (%) au niveau de la province d'Ifrane selon le sexe et le milieu.....	21
Tab 14: Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence	22
Tab 15: Evolution des Taux de Fécondité par groupe d'âge et de l'ISF au niveau de la province d'Ifrane selon le milieu	24
Tab 16: Taux d'analphabétisme (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu	27
Tab 17: Taux d'analphabétisme (%) de la population de la province d'Ifrane selon les grands groupes d'âge et le sexe	28
Tab 18: Répartition de la population âgée de 10 ans et plus (%) selon les langues lues et écrites et le sexe -2014-	29
Tab 19: Taux de scolarisation (%) des enfants âgés de 7-12 ans selon le sexe et le milieu	30
Tab 20: Répartition (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu -2014-	30
Tab 21: Répartition de la population selon le type d'activité et le sexe.....	35
Tab 22: TAAM (%) de la population active et inactive de la province d'Ifrane entre 2004 et 2014	35
Tab 23: Taux net d'activité (%) selon le sexe et le milieu de résidence -2014-	36
Tab 24: Répartition de la population (%) selon la situation dans la profession et le milieu -2014-	37
Tab 25: Taux de chômage (%) selon le sexe et le milieu -2014-	38
Tab 26: Nombre de ménages selon le milieu de résidence.....	43
Tab 27: Taille moyenne des ménages par milieu de résidence	43
Tab 28: Répartition (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu -2014-	44
Tab 29: Répartition (%) des chefs de ménage au niveau de la province d'Ifrane par groupe d'âge, sexe et milieu de résidence -2014-	45
Tab 30: Taux d'analphabétisme (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu -2014-	45
Tab 31: Répartition (%) des Chefs de ménage au niveau de la province d'Ifrane selon le niveau d'étude, sexe et milieu -2014-	46
Tab 32: Répartition (%) des ménages selon le type de logement -Ensemble-	47
Tab 33: Répartition (%) des ménages selon le type de logement -Urbain-	47

Tab 34: Répartition (%) des ménages selon le type de logement -Rural-	48
Tab 35: Répartition des ménages (%) selon l'ancienneté du logement -2014-.....	49
Tab 36: Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Ensemble-.....	50
Tab 37: Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Urbain-.....	50
Tab 38: Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Rural-.....	51
Tab 39: Répartition des ménages (%) selon le nombre de pièces d'habitation et le milieu -2014-	51
Tab 40: Taux d'occupation (personne/pièce) selon le milieu de résidence	52
Tab 41: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement.....	52
Tab 42: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement.....	53
Tab 43: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement.....	53
Tab 44: Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'eau selon le mode d'approvisionnement et le milieu de résidence -2014-	54
Tab 45: Répartition (%) des ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé et par milieu -2014-	55
Tab 46: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées	55
Tab 47: Répartition (%) des ménages selon les équipements ménagers et le milieu -2014-	56
Tab 48: Répartition en (%) des ménages selon le mode de cuisson fréquemment utilisé	57
Tab 49: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu -2014-	58

Liste des figures

Figure 1: Evolution de la population de la province d'Ifrane par milieu	14
Figure 2: Pyramides des âges de la population de la province d'Ifrane.....	18
Figure 3: Répartition (%) de la population provinciale âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe -RGPH 2014-	21
Figure 4: Taux de célibat à 55 ans (%) au niveau de la province selon le sexe et le milieu -RGPH 2014-	22
Figure 5: Age moyen au premier mariage des habitants de la province selon le milieu de résidence et le sexe -2014-.....	23
Figure 6: Taux de fécondité des femmes de la province d'Ifrane selon le milieu de résidence -RGPH 2004 et 2014-.....	24
Figure 7: Taux d'analphabétisme (%) dans la province d'Ifrane selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014-	28
Figure 8: Répartition (%) de la population provinciale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu -RGPH 2014-.....	31
Figure 9: Taux net d'activité de la population de la province d'Ifrane selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014-.....	37
Figure 10: Taux de chômage de la population de la province d'Ifrane selon le sexe et le milieu -RGPH 2014-	39
Figure 11: Répartition (%) des chefs de ménage de la province d'Ifrane selon le sexe et le milieu - RGPH 2014-.....	44
Figure 12: Taux d'occupation des logements au niveau de la province d'Ifrane selon le milieu -RGPH 2014-	52

Introduction

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014 est le sixième recensement réalisé au Maroc depuis son accession à l'indépendance, après ceux de 1960, 1971, 1982, 1994 et 2004.

Sur le plan méthodologique, le RGPH 2014 présente plusieurs similitudes avec les recensements précédents aussi bien en ce qui concerne les modalités de collecte des données qu'en ce qui concerne le contenu des supports utilisés. Cependant, il se caractérise par plusieurs nouveautés surtout celles relatives, notamment à :

- L'utilisation d'images satellitaires lors des travaux cartographiques du RGPH 2014 qui ont été caractérisées par de très haute résolution, acquises auprès du Centre Royal de Télédétection Spatiale ;
- L'utilisation de supports didactiques audio-visuels pour la formation des participants ;
- L'exploitation et la diffusion des données par la technique de la lecture automatique des documents sans recours à l'expertise étrangère ;
- La Création d'un site Internet dédié au RGPH 2014 (www.rgph2014.hcp.ma);
- L'introduction de nouvelles thématiques dans les domaines de la démographie, de l'habitat, des incapacités, etc ;
- La régionalisation des travaux du système d'information géographique (SIG).

Quant aux principaux objectifs assignés au recensement de 2014, qui au demeurant répondent aux attentes des différents utilisateurs de l'information statistique, ils peuvent être résumés comme suit :

- La détermination de la population légale à l'échelon national ainsi qu'au niveau de toutes les unités administratives du Royaume;
- La connaissance des différentes structures démographiques et socio-économiques de la population ;
- La constitution d'une base de sondage pour l'exécution des enquêtes post-censitaires, quelles soient démographiques ou socio-économiques ;
- La quantification du parc logement selon le type et les équipements de base, ainsi que la connaissance des conditions d'habitation des ménages.

Ce rapport qui est la première publication des résultats du RGPH 2014 au niveau de la province d'Ifrane, présente en détail l'ensemble de ses résultats analysés et comparés à ceux obtenus lors du recensement précédent dans le souci de faire ressortir les tendances de la population provinciale sur les plans démographique, économique et social. Il sera ainsi question d'examiner :

- Les caractéristiques démographiques;
- Les caractéristiques de l'éducation;
- L'activité, l'emploi et le chômage;
- Les ménages et leurs conditions d'habitation.

CHAPITRE I

CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION

I. Caractéristiques démographiques

Les caractéristiques démographiques de la population sont généralement appréhendées à travers son accroissement démographique, sa structure par âge, son statut matrimonial et son niveau de fécondité.

I.1. Répartition spatiale et accroissement démographique de la population

Cette partie s'intéresse à l'évolution des effectifs de la population de la province d'Ifrane, à son rythme d'évolution ainsi qu'au taux d'urbanisation à son niveau entre 2004 et 2014.

I.1.1 Evolution de la population entre les deux recensements

I.1.1.1 Evolution de la population légale par milieu

La population légale de la province d'Ifrane s'est établie au premier septembre 2014 à 155 221 habitants. Soit 3,7% de la population légale régionale.

Tab 1: Evolution de la population¹ par milieu de résidence

Désignation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Ifrane	73 782	69 598	143 380	84 485	70 736	155 221
Fès-Meknès	2 167 225	1 705 989	3 873 214	2 564 220	1 672 672	4 236 892
Maroc	16 463 634	13 428 074	29 891 708	20 432 439	13 415 803	33 848 242
Province/Région (%)	3,4	4,1	3,7	3,3	4,2	3,7
Province/Nation (%)	0,4	0,5	0,5	0,4	0,5	0,5

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

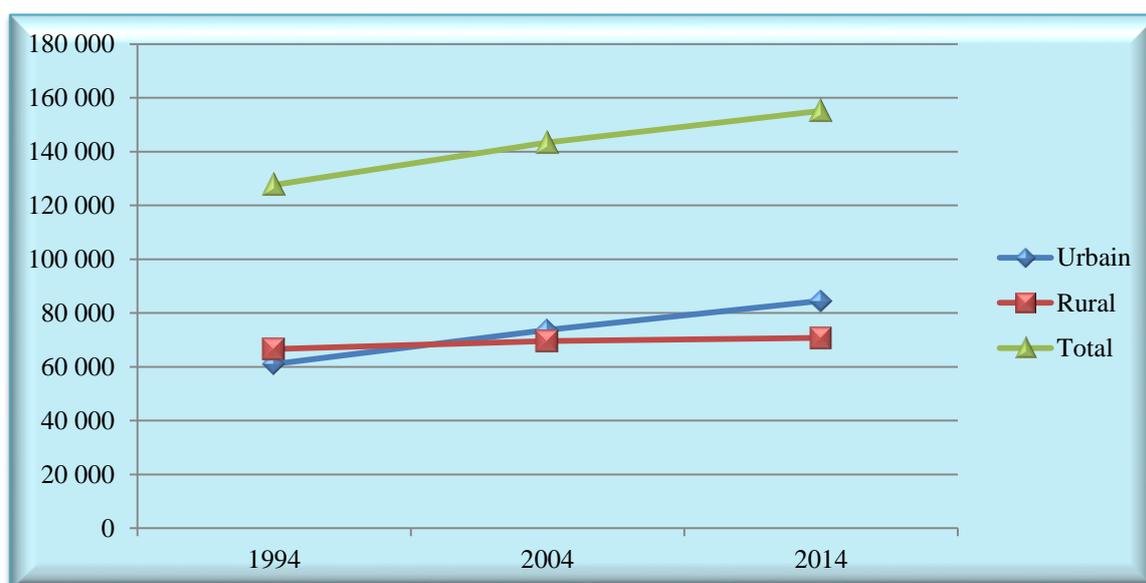
Au cours de la période intercensitaire (2004/2014), la population totale provinciale a enregistré une croissance globale de 11 841 personnes, soit 1 184 habitants de plus annuellement.

Cette augmentation est due essentiellement à la progression de la population urbaine qui est passée de 73 782 personnes en 2004 à 84 485 en 2014, soit une croissance globale de 10 703 personnes. Quant à la population rurale, elle a connu une légère croissance globale de 1 138 personnes entre les deux derniers recensements.

Egalement, il est à signaler qu'en 2014, les parts de la population urbaine et rurale de la province par rapport à celle de la région est respectivement de 3,3% et 4,2%.

¹ Il s'agit de la population légale.

Figure 1: Evolution de la population de la province d'Ifrane par milieu



I.1.1.2 Evolution de la population provinciale par sexe

Le tableau ci-dessous donne la répartition (%) de la population de la province d'Ifrane par sexe en 2004 et 2014.

Tab 2: Répartition (%) de la population municipale par sexe

Désignation	2004		2014	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Ifrane	48,9	51,1	49,2	50,8
Fès-Meknès	49,2	50,8	49,5	50,5
Maroc	49,3	50,7	49,8	50,2

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Les données du tableau ci-dessus montrent qu'en 2014 la proportion de la population de sexe féminin est supérieure à celle de sexe masculin, aussi bien au niveau national (50,2% contre 49,8%) que régional (50,5% contre 49,5%) et provincial (50,8% contre 49,2%).

Par ailleurs, durant la période intercensitaire 2004-2014, la proportion de la population de sexe féminin a connu une légère diminution de 0,3 point au niveau provincial.

I.1.2. Rythme différencié de l'évolution de la population

Le rythme d'évolution, mesuré par l'accroissement démographique global et l'accroissement démographique annuel moyen, est mis en relief dans la partie qui suit.

I.1.2.1. Accroissement démographique global

L'évolution de la population est mesurée par le taux d'accroissement global enregistré depuis 1994 dans la province d'Ifrane.

Tab 3: Taux d'accroissement global (%) par milieu de résidence

Désignation	1994/2004			2004/2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Ifrane	20,8	4,5	12,3	14,5	1,6	8,3
Fès-Meknès	ND	ND	ND	18,3	-2,0	9,4
Maroc	22,6	6,2	14,6	24,1	-0,1	13,2

Source : RGPH 1994, 2004 et 2014

En termes d'accroissement démographique global, la population provinciale a enregistré entre les deux recensements 2004 et 2014 un taux de 8,3% contre 13,2% au niveau national, alors qu'ils étaient respectivement de 12,3% et 14,6% pour la période 1994-2004.

Par milieu de résidence, l'accroissement global élevé a été constaté en milieu urbain provincial, soit 14,5% contre seulement 1,6% en milieu rural durant la période intercensitaire 2004-2014.

I.1.2.2. Accroissement démographique annuel moyen

Le tableau ci-après, donne le niveau du taux d'accroissement démographique annuel moyen par milieu de résidence.

Tab 4: Taux d'accroissement annuel moyen (%) par milieu de résidence

Désignation	1994/2004			2004/2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Ifrane	1,9	0,4	1,2	1,4	0,2	0,8
Fès-Meknès	ND	ND	ND	1,7	-0,2	0,9
Maroc	2,1	0,6	1,4	2,2	-0,01	1,3

Source : RGPH 1994, 2004 et 2014

Calculé pour les deux périodes intercensitaires 1994-2004 et 2004-2014, le taux d'accroissement annuel moyen de la population provinciale a enregistré une baisse substantielle de 0,4 point en passant de 1,2% à 0,8% contre une baisse de 0,1 point au niveau national.

Par milieu de résidence, le taux d'accroissement de la population provinciale durant la période 2004-2014 est de 1,36% en milieu urbain contre 0,16% en milieu rural.

I.1.3. Structure de la population par milieu de résidence

Le tableau ci-dessous donne la répartition (en %) en 2004 et 2014 de la population de la province d'Ifrane par milieu de résidence.

Tab 5: Répartition (%) de la population par milieu de résidence

Désignation	2004		2014	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Ifrane	51,5	48,5	54,4	45,6
Fès-Meknès	56,0	44,0	60,5	39,5
Maroc	55,1	44,9	60,4	39,6

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

L'examen des données du tableau ci-dessus montre que la part de la population urbaine de la province d'Ifrane a progressé relativement durant la période intercensitaire 2004-2014 en passant de 51,5% en 2004 à 54,4% en 2014 (soit 2,9 points contre 4,5 au niveau régional).

La comparaison des deux milieux laisse entrevoir que cette province est à caractère urbain puisque 54,4% de la population provinciale sont des citoyens, soit une part inférieure à celle enregistrée aux niveaux régional (60,5%) et national (60,4%)

I.1.4. Urbanisation

Le taux d'urbanisation est la part, en pourcentage, de la population urbaine dans la population totale. Le tableau ci-après met en évidence l'évolution de ce taux durant la période intercensitaire 2004-2014.

Tab 6: Evolution du taux d'urbanisation (%)

Désignation	2004	2014
Ifrane	51,5	54,4
Fès-Meknès	56,0	60,5
Maroc	55,1	60,4

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Les données du tableau ci-dessus révèlent que le taux d'urbanisation en 2014 au niveau de la province d'Ifrane est inférieur à celui enregistré aux niveaux régional et national (54,4% contre respectivement 60,5% et 60,4%).

L'étude de l'évolution de ce taux durant la période intercensitaire fait ressortir que le rythme d'urbanisation au niveau de cette province est inférieur à celui constaté au niveau national, soit 2,9 points contre 4,5 et 5,3 points respectivement.

I.2. Structure par âge et sexe de la population municipale

Ce paragraphe traite la répartition de la population provinciale ainsi que le rapport de masculinité de la population par groupe d'âge et par sexe.

Le tableau 7 présente les effectifs et les fréquences pour chaque sexe à part en 2014 selon les groupes d'âge.

Tab 7: Répartition de la population de la province d'Ifrane selon les groupes d'âge et le sexe -2014-

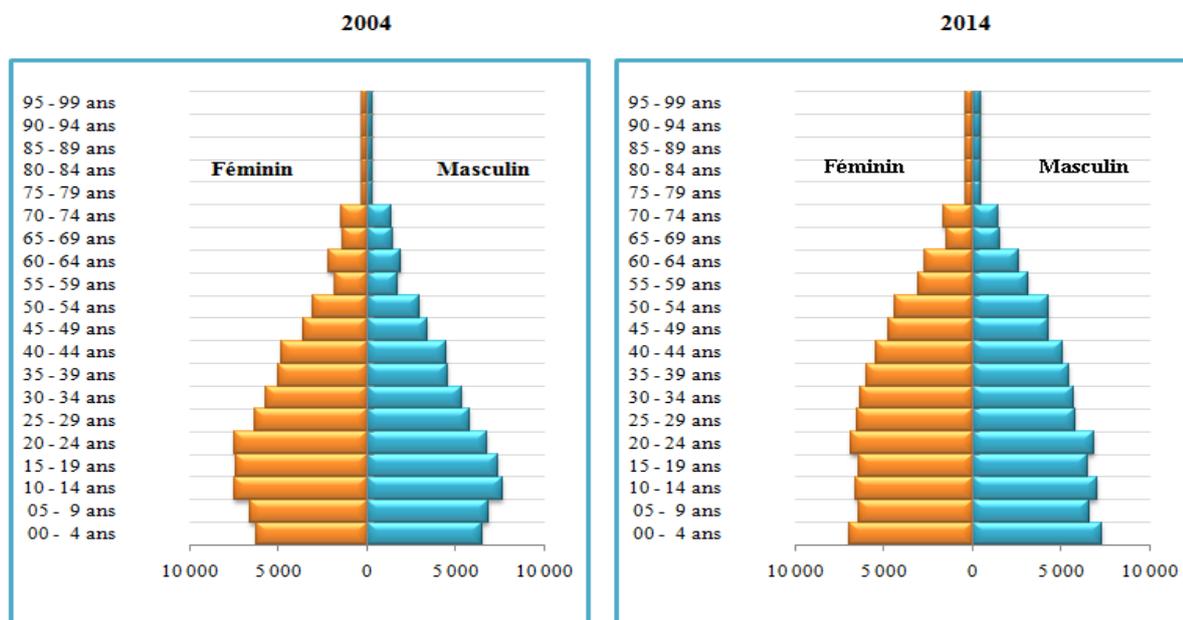
Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Groupes quinquennaux d'âge						
00 - 04 ans	7 321	6 947	14 268	4,8	4,5	9,3
05 - 09 ans	6 595	6 462	13 057	4,3	4,2	8,5
10 - 14 ans	7 038	6 665	13 703	4,6	4,3	8,9
15 - 19 ans	6 506	6 465	12 971	4,2	4,2	8,4
20 - 24 ans	6 820	6 927	13 747	4,4	4,5	8,9
25 - 29 ans	5 824	6 514	12 338	3,8	4,2	8,0
30 - 34 ans	5 665	6 372	12 037	3,7	4,1	7,8
35 - 39 ans	5 458	6 034	11 492	3,5	3,9	7,5
40 - 44 ans	5 125	5 471	10 596	3,3	3,6	6,9
45 - 49 ans	4 249	4 733	8 982	2,8	3,1	5,8
50 - 54 ans	4 251	4 399	8 650	2,8	2,9	5,6
55 - 59 ans	3 106	3 114	6 220	2,0	2,0	4,0
60 - 64 ans	2 575	2 690	5 265	1,7	1,7	3,4
65 - 69 ans	1 518	1 483	3 001	1,0	1,0	2,0
70 - 74 ans	1 425	1 649	3 074	0,9	1,1	2,0
75 ans et +	2 185	2 185	4 370	1,4	1,4	2,8
Non déclaré	0	0	0	0,0	0,0	0,0
Grands groupes d'âge						
00 -14 ans	20 954	20 074	41 028	13,6	13,1	26,7
15 –59 ans	47 004	50 029	97 033	30,6	32,5	63,1
60 ans et +	7 703	8 007	15 710	5,0	5,2	10,2
Non déclaré	0	0	0	0,0	0,0	0,0
Total	75 661	78 110	153 771	49,2	50,8	100,0

Source : HCP, RGPH 2014

Les données du tableau ci-dessus montrent que la fréquence du 1^{er} groupe d'âge (0-4 ans) est la plus élevée soit 9,3% de la population provinciale, alors que la part de la population âgée de 5 à 9 ans est de 8,5%, quant à la population de la tranche d'âges (10-14) ans, elle représente 8,9% de population provinciale.

Pour mieux illustrer cette répartition, il convient de prospecter l'allure de la pyramide des âges obtenue à cet égard.

Figure 2:Pyramides des âges de la population de la province d'Ifrane



Une comparaison succincte des deux pyramides des âges entre 2004 et 2014 révèle un élargissement au niveau de la base de la pyramide ainsi qu'au niveau de son sommet.

La lecture de la pyramide des âges de 2014, fait ressortir les constatations suivantes :

- Un rétrécissement de la population en passant du groupe (0-4 ans) au groupe (5-9 ans) ;
- Un élargissement relatif au niveau des âges variant entre 10 et 24 ans ;
- Un rétrécissement continu au niveau des âges variant de 25 à 69 ans.

I.2.2.Rapport de masculinité²

Il est défini en tant que rapport des effectifs masculins aux effectifs féminins. Le tableau ci-après en donne les résultats selon les données du RGPH 2014.

Tab 8:Rapport de masculinité par milieu de résidence

Désignation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Ifrane	91,4	100,0	95,8	93,3	101,3	96,9
Fès-Meknès	ND	ND	ND	96,4	100,8	98,1
Maroc	96,4	98,4	97,3	97,9	101,5	99,3

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

² Le rapport de masculinité est l'effectif des hommes rapporté à celui des femmes, exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes dans une population.

Durant la période intercensitaire 2004-2014, le rapport de masculinité, au niveau de la province, est passé de 95,8 en 2004 à 96,9 en 2014. Ce rapport est inférieur à celui enregistré aux niveaux régional (98,1) et national (99,3) et ce en 2014.

En milieu urbain, on constate une prédominance des effectifs des femmes au niveau de la province, soit 93,3 hommes pour 100 femmes (contre 96,4 et 97,9 hommes pour 100 femmes aux niveaux régional et national respectivement). Par contre en milieu rural on relève une prédominance des effectifs des hommes aux niveaux provincial, régional et national, soit respectivement 101,3, 100,8 et 101,5 hommes pour 100 femmes.

Tab 9: Rapport de masculinité (hommes pour 100 femmes) par grand groupe d'âges -2014-

Désignation	00-14 ans	15-59 ans	60 ans et +	Total
Ifrane	104,4	94,0	96,2	96,9
Fès-Meknès	104,5	95,4	97,9	98,1
Maroc	104,5	97,5	96,8	99,3

Source : HCP, RGPH 2014

Au niveau de la province, le rapport de masculinité est favorable aux hommes pour le groupe d'âge 00-14 ans, avec 104,4 hommes pour 100 femmes. Ce rapport est presque le même aux niveaux régional et national (104,5).

Cette tendance est inversée pour les groupes d'âges 15-59 ans et 60 ans et plus, avec des rapports de masculinité respectifs de 94,0 et 96,2 contre 95,4 et 97,9 au niveau régional.

I.2.3. Présentation de la population selon les groupes d'âge fonctionnels

Le tableau suivant résume la structure de la population provinciale par groupe d'âge fonctionnel (0-6 ans, 7-12 ans, 15-59 ans et 60 ans et plus).

Tab 10: Répartition (%) de la population provinciale selon les groupes fonctionnels d'âge -2014-

Groupes d'âge fonctionnels	Urbain	Rural	Total
0-6 ans (âge préscolaire)	11,9	13,9	12,8
7-12 ans (âge scolaire)	9,3	11,5	10,3
15-59 ans (âge d'activité)	64,9	60,9	63,1
60 ans et + (troisième âge)	10,6	9,8	10,2

Source : HCP, RGPH 2014

L'étude de la structure par groupe d'âge fonctionnel de la population provinciale, montre que la population en âge préscolaire (0-6 ans) s'est établie à 12,8%. Par milieu de résidence, ce taux est de l'ordre de 11,9% en milieu urbain et 13,9% en milieu rural.

Quant à la part de la population en âge scolaire (7-12 ans), elle est de l'ordre de 10,3% (9,3% en milieu urbain contre 11,5% en milieu rural).

Concernant les personnes en âge d'activité (15-59 ans), on constate que leur part est de l'ordre de 63,1% (64,9% en milieu urbain contre 60,9% en milieu rural).

Pour la dernière tranche, dite population du troisième âge (60 ans et plus) sa proportion est de l'ordre de 10,2% (10,6% en milieu urbain contre 9,8% en milieu rural).

1.3. Statut matrimonial de la population

Le statut matrimonial est la situation d'une personne vis-à-vis du mariage. Quatre états matrimoniaux ont été prévus par le recensement: marié, célibataire, veuf et divorcé.

1.3.1. Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial

La répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial indique une prédominance des personnes vivantes en union conjugale, aussi bien au niveau provincial qu'au niveau régional comme le montre le tableau suivant :

Tab 11: Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe

Désignation	Sexe	2004				2014			
		Célibat	Mariés	Divorcés	Veufs	Célibat	Mariés	Divorcés	Veufs
Ifrane	Masculin	41,8	55,6	1,5	1,0	37,6	60,0	1,6	0,9
	Féminin	29,0	54,2	5,9	10,9	25,5	58,1	5,8	10,5
	Total	35,2	54,9	3,8	6,2	31,4	59,0	3,8	5,9
Fès-Meknès	Masculin	45,9	52,6	0,6	0,9	40,6	57,7	0,9	0,9
	Féminin	35,0	52,5	2,8	9,8	29,5	57,7	3,1	9,7
	Total	40,2	52,6	1,7	5,5	34,9	57,7	2,0	5,4

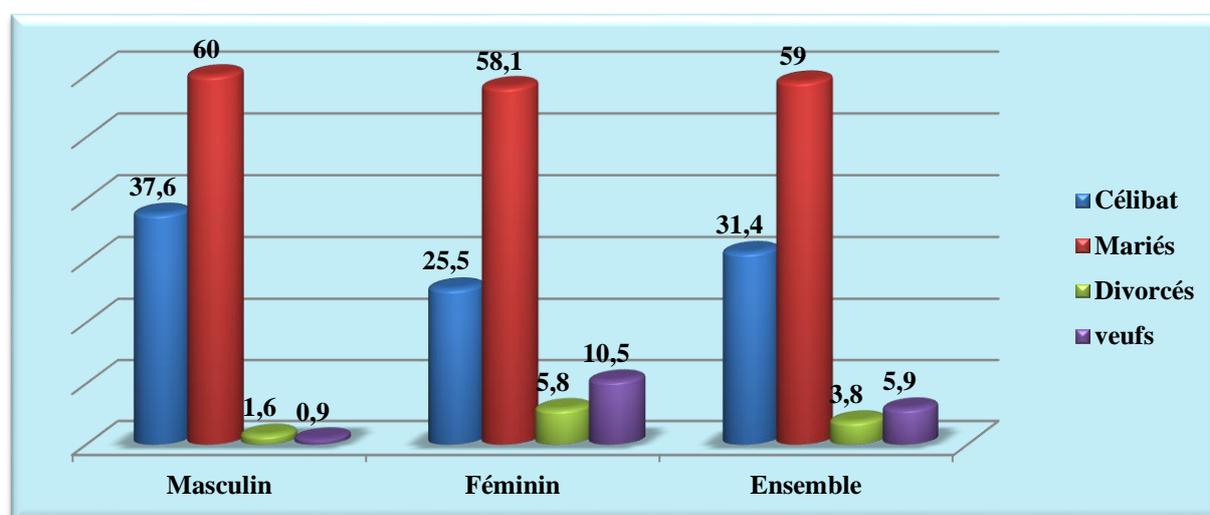
Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Au niveau provincial, en 2014 la proportion des personnes mariées est de 59%, celle des célibataires 31,4% et celle des désunis 9,7%. Ces proportions sont respectivement de 57,7%, 34,9% et 7,4% au niveau régional.

Par sexe et en 2014, la proportion des célibataires est plus élevée chez les hommes (37,6%) que chez les femmes (25,5%). Celle des mariés est presque la même pour les deux sexes (60,0% pour les hommes et 58,1% pour les femmes). Par contre, le pourcentage des unions rompues touche beaucoup plus les femmes (10,5% des veuves et 5,8% des divorcées) que les hommes (0,9% des veufs et 1,6% des divorcés). En effet, les hommes se remarient plus souvent après un divorce ou lorsqu'ils perdent leur conjointe.

Entre 2004 et 2014, les proportions des mariés et des célibataires sont passées respectivement de 54,9% à 59% et de 35,2% à 31,4%. Quant aux proportions des divorcées et des veufs, elles ont gardé presque la même structure.

Figure 3: Répartition (%) de la population de la province d'Ifrane âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe -RGPH 2014-



Tab 12: Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence -2014-

Désignation	Milieu	Célibataires	Mariés	Divorcés	Veufs
Ifrane	Urbain	33,3	55,4	4,8	6,4
	Rural	28,9	63,5	2,5	5,2
	Total	31,4	59,0	3,8	5,9
Fès-Meknès	Urbain	35,6	56,4	2,5	5,5
	Rural	33,9	59,7	1,2	5,1
	Total	34,9	57,7	2	5,4

Source : HCP, RGPH 2014

Par milieu de résidence, on constate que la part des célibataires est relativement supérieure en milieu urbain, 33,3% au niveau provincial, 35,6% au niveau régional contre respectivement 28,9% et 33,9% en milieu rural.

I.3.2. Taux de célibat à 55 ans³ selon le sexe et le milieu de résidence

Il s'agit approximativement de la part des personnes qui terminent leur vie dans le célibat.

Tab 13: Taux de célibat à 55 ans (%) au niveau de la province d'Ifrane selon le sexe et le milieu

Sexe	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	2,8	2,6	2,7	5,0	3,0	4,2
Féminin	2,5	1,1	1,9	7,6	3,0	5,8
Total	2,6	1,9	2,3	6,3	3,0	5,0

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

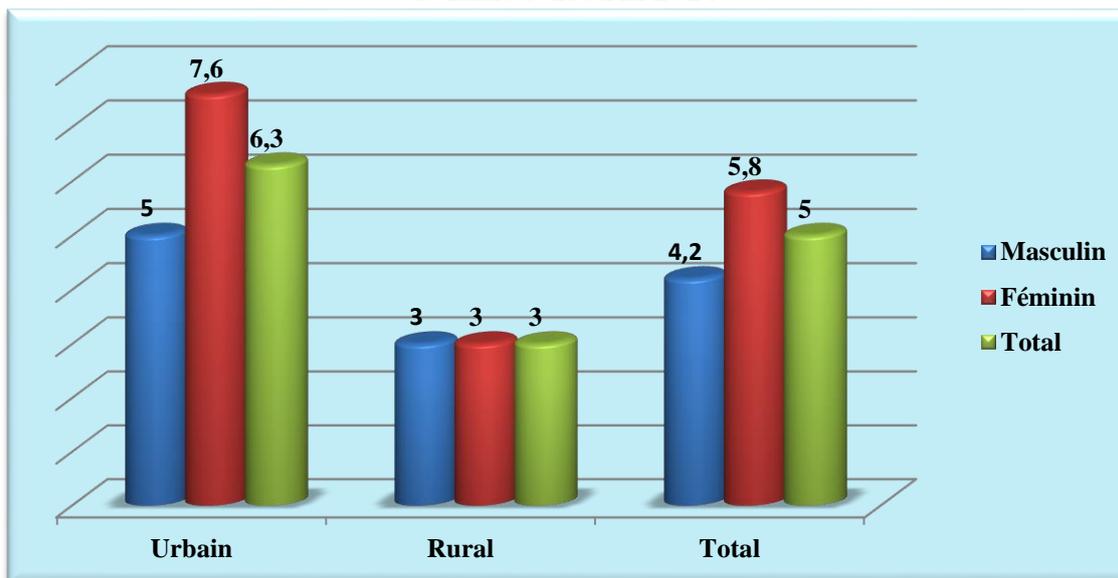
³ Il s'agit ici approximativement du célibat définitif

Au niveau provincial, le taux de célibat à 55 ans a évolué entre les deux derniers recensements en passant de 2,3% en 2004 à 5,0% en 2014.

En 2014, ces chiffres cachent des différences entre les deux sexes. Ainsi, le taux de célibat des femmes est supérieur à celui des hommes, soit 5,8% contre 4,2%.

Par milieu de résidence, ce taux n'est que de 3,0% en milieu rural contre 6,3% en milieu urbain.

Figure 4: Taux de célibat à 55 ans (%) au niveau de la province d'Ifrane selon le sexe et le milieu -RGPH 2014-



I.3.3. Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence

L'âge moyen au 1^{er} mariage est l'âge moyen d'entrée en première union légitime. Les résultats relatifs à ce sujet sont consignés dans le tableau ci-après.

Tab 14: Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence

Désignation	Sexe	2004			2014		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Ifrane	Masculin	32,3	27,4	29,8	32,2	28,8	30,5
	Féminin	26,7	23,1	25,1	26,1	23,7	24,9
	Total	29,3	25,3	27,2	29,0	26,2	27,7
Fès-Meknès	Masculin	32,5	30,0	31,5	32,1	30,4	31,4
	Féminin	27,8	26,8	27,4	26,6	25,7	26,2
	Total	30,0	28,4	29,3	29,3	28,1	28,8

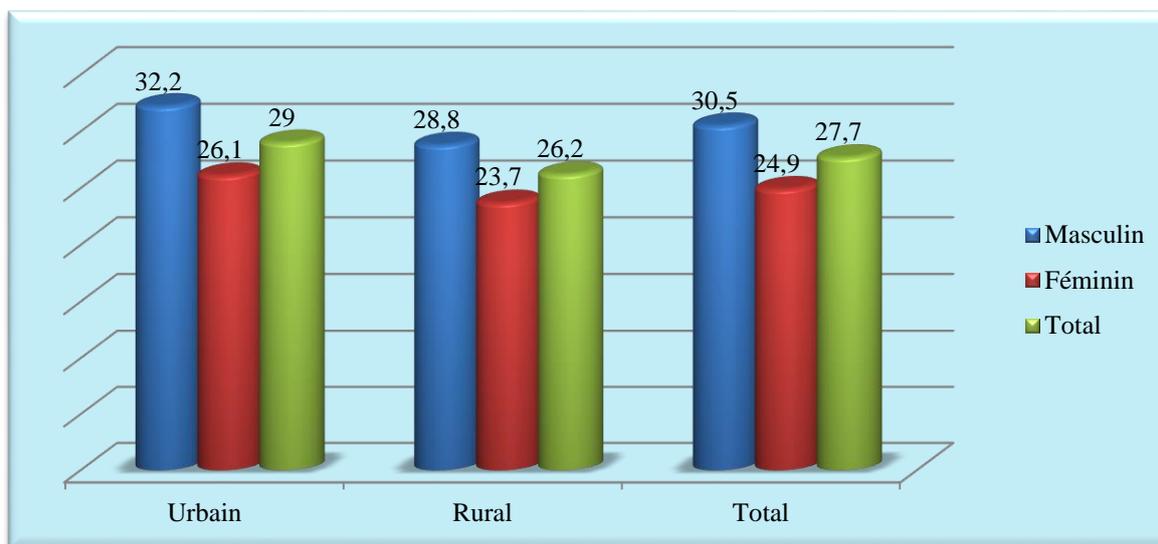
Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Au niveau provincial, l'âge moyen au premier mariage a sensiblement augmenté entre les deux derniers recensements en passant de 27,2 ans à 27,7 ans. En 2014, cet indicateur est inférieur à celui enregistré au niveau régional (28,8 ans).

Par ailleurs la lecture des données du RGPH 2014 dévoile des disparités entre les deux milieux de résidence et le sexe. Ainsi, les ruraux se marient à un âge précoce en les comparant aux citadins, avec des âges respectifs 26,2 et 29,0 ans contre 28,1 et 29,3 ans au niveau régional.

Par sexe, les femmes se marient plus tôt que les hommes, 24,9 ans contre 30,5 ans (un écart de 5,6 ans) au niveau provincial et 26,2 contre 31,4 ans au niveau régional.

Figure 5: Age moyen au premier mariage des habitants de la province d'Ifrane selon le milieu de résidence et le sexe -2014-



I.4. Fécondité

I.4.1. Taux et indices synthétiques de fécondité par milieu de résidence

Le taux de fécondité est le rapport entre le nombre de naissances vivantes durant une année pour une tranche d'âge donnée et le nombre total des femmes de cette tranche d'âge. Il sert à calculer l'indice synthétique de fécondité.

L'indice synthétique de fécondité est le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde. Il constitue un élément essentiel de l'accroissement naturel de la population.

Le tableau ci-après donne l'évolution des taux de fécondité (TF)⁴ par groupe d'âge et de l'indice synthétique de fécondité (ISF) selon le milieu de résidence.

⁴ C'est le nombre de naissances pour 1000 femmes âgées de 15 à 49 ans durant une année donnée

Tab 15: Evolution des Taux de Fécondité par groupe d'âge et de l'ISF au niveau de la province d'Ifrane selon le milieu

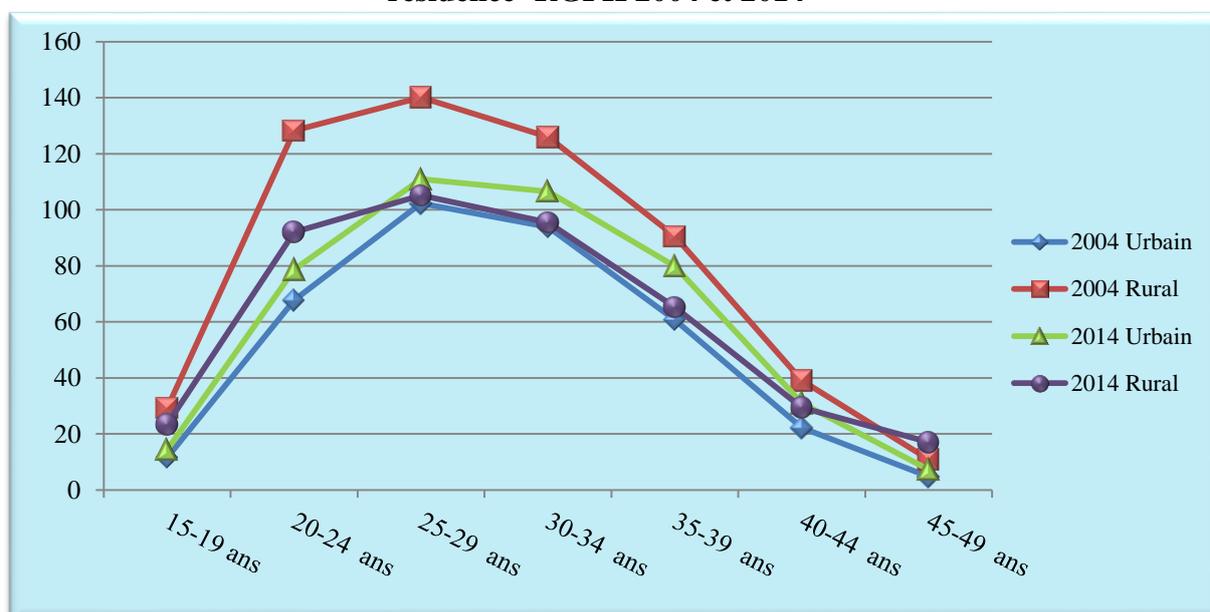
Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Groupes d'âges	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
15-19 ans	11,6	29,2	20,6	14,3	23,4	18,6
20-24 ans	67,8	128,3	97,9	78,7	92,0	84,9
25-29 ans	102,3	140,1	119,9	110,9	105,1	108,2
30-34 ans	93,9	126,0	107,8	106,5	95,5	101,5
35-39 ans	60,7	90,5	72,9	79,8	65,2	73,7
40-44 ans	22,2	39,0	29,0	31,0	29,4	30,3
45-49 ans	4,7	10,9	7,2	7,3	17,1	11,2
ISF Provincial	1,8	2,8	2,3	2,1	2,1	2,1
ISF Régional	2,1	3,0	2,5	2,0	2,4	2,1

Au niveau provincial, l'indice synthétique de fécondité s'est établi à 2,1 enfants par femme en 2014, soit un niveau similaire à celui enregistré au niveau régional. Cet indice reste le même aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural (2,1).

Entre 2004 et 2014, l'indice synthétique de fécondité a baissé de 0,7 point en milieu rural (de 2,8 à 2,1) et a évolué de 0,3 point en milieu urbain (de 1,8 à 2,1).

Figure 6: Taux de fécondité des femmes de la province d'Ifrane selon le milieu de résidence -RGPH 2004 et 2014-



CHAPITRE II

CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION

II. Caractéristiques de l'éducation

L'aptitude à lire et à écrire des langues précises, ainsi que le niveau de scolarisation, deux situations importantes de l'éducation, sont traitées dans ce chapitre.

II.1. L'aptitude à lire et à écrire

Elle est saisie à travers ce qui est appelé le taux d'analphabétisme.

II.1.1. Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe

Le taux d'analphabétisme est calculé en rapportant l'effectif de la population analphabète âgée de 10 ans et plus à la population totale correspondante par sexe et par milieu de résidence.

Un alphabète⁵ est une personne capable de lire et écrire à la fois un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne.

Tab 16: Taux d'analphabétisme (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu

Milieu	Sexe	Ifrane		Fès-Meknès		Maroc	
		2004	2014	2004	2014	2004	2014
Urbain	Masculin	19,5	15,6	22,2	16,1	18,8	14,0
	Féminin	42,5	34,9	44,0	34,2	39,5	31,0
	Total	31,6	25,7	33,4	25,4	29,4	22,6
Rural	Masculin	54,5	42,9	43,9	35,3	46,0	34,9
	Féminin	76,0	63,5	75,2	63,4	74,5	60,1
	Total	65,3	53,1	59,8	49,3	60,5	47,5
Total	Masculin	36,7	28,2	31,4	23,7	30,8	22,2
	Féminin	58,0	47,4	57,1	45,3	54,7	42,1
	Total	47,7	38,0	44,5	34,7	43,0	32,2

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

D'après les données du RGPH 2014, 48 049 personnes âgées de 10 ans et plus ont déclaré ne pas savoir ni lire ni écrire au niveau de la province d'Ifrane, ce qui y évalue le taux d'analphabétisme à 38%, contre 47,7% en 2004, soit une baisse de l'ordre de 9,7 points due aux efforts déployés dans le but d'éradiquer ce fléau au niveau national comme au niveau des différentes subdivisions administratives du Royaume.

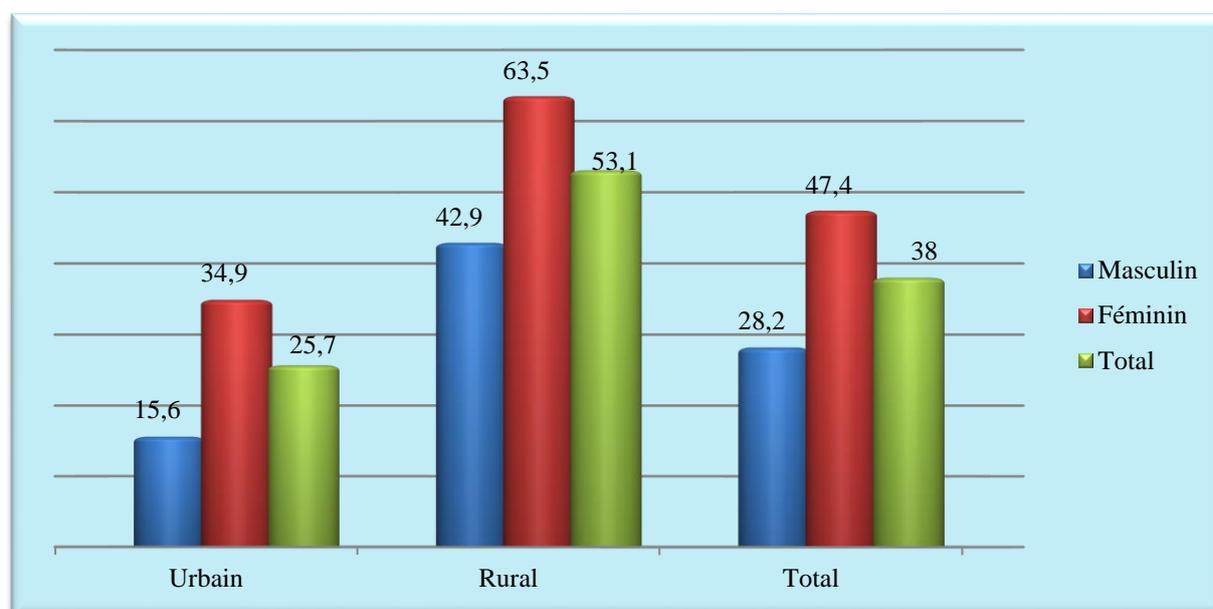
A signaler toutefois, que ce phénomène reste encore le fait de 34,7% de la population étudiée au niveau régional et de 32,2% au niveau du Royaume.

L'examen de ce taux par milieu de résidence montre que malgré les efforts déployés, l'analphabétisme persiste encore plus en milieu rural, avec un taux de 53,1% contre 25,7% en milieu urbain, et ce, au niveau de la province d'Ifrane.

L'analyse par sexe, montre que la femme reste encore touchée par ce phénomène, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Les taux enregistrés à ce sujet sont de 34,9% pour les femmes contre 15,6% chez les hommes en milieu urbain et de 63,5% pour les femmes contre 42,9% chez les hommes ruraux.

⁵ Définition adoptée par le RGPH

Figure 7: Taux d'analphabétisme (%) dans la province d'Ifrane selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014-



II.1.2. Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge

Les taux d'analphabétisme (%) selon les grands groupes d'âge concernés sont résumés dans le tableau ci-après :

Tab 17: Taux d'analphabétisme (%) de la population de la province d'Ifrane selon les grands groupes d'âge et le sexe

Groupe d'âges	2004			2014		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
10-14	12,1	21,2	16,7	4,0	6,0	5,0
15-24	24,4	42,2	33,6	10,0	19,2	14,6
25-34	33,6	55,5	45,0	25,2	44,7	35,5
35-49	41,4	70,4	56,5	34,4	59,2	47,4
50 et +	67,4	90,4	79,2	52,0	79,3	65,9
Total	36,7	58,0	47,7	28,2	47,4	38,0

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Il ressort du tableau ci-dessus qu'en 2014 le taux d'analphabétisme augmente avec l'âge pour atteindre un maximum chez la génération âgée de 50 ans et plus, soit 65,9% au niveau provincial.

L'évolution de ce taux durant la période intercensitaire (2004-2014) révèle une baisse aussi bien pour les deux sexes que pour tous les groupes d'âge. La diminution la plus élevée est enregistrée chez la population âgée de 15 à 24 ans, avec 19 points.

En 2014, il est à constater que pour chaque groupe d'âge, le taux d'analphabétisme est plus élevé chez les filles que chez les garçons.

II.1.3. La connaissance des langues

Les langues lues et écrites par la population, pour les niveaux provincial et régional sont données par le tableau ci-après.

Tab 18: Répartition de la population âgée de 10 ans et plus (%) selon les langues lues et écrites et le sexe -2014-

Langues lues et écrites	Ifrane			Fès-Meknès		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Néant	28,2	47,4	38,0	23,7	45,3	34,7
Arabe seule	16,3	13,2	14,7	22,8	15,4	19,1
Arabe et Français	33,4	23,0	28,1	37,3	25,9	31,5
Arabe, Français et Autre langue	19,7	14,8	17,2	15,2	12,6	13,9
Arabe et Autre(s) langue(s) sauf Français	1,7	1,2	1,4	0,6	0,4	0,5
Autre(s) langue(s)	0,3	0,2	0,3	0,2	0,1	0,2
Non déclaré	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : HCP, RGPH 2014

Au niveau provincial, 28,1% de la population âgée de 10 ans et plus lisent et écrivent l'arabe et le français, 17,2% lisent et écrivent une autre langue avec l'arabe et le français et 14,7% lisent et écrivent l'arabe seulement. Ces proportions sont respectivement de 31,5%, 13,9% et 19,1% au niveau régional.

Selon le sexe, la proportion des hommes qui lisent et écrivent des langues est supérieure à celle enregistrée chez les femmes. Cette situation est vérifiée aussi bien pour le niveau provincial que pour le niveau régional.

Au niveau de la province, 16,3% des hommes contre 13,2% des femmes lisent et écrivent l'arabe seule, 33,4% contre 23% lisent et écrivent l'arabe et le français et 19,7% des hommes contre 14,8% des femmes lisent et écrivent une autre langue avec l'arabe et le français.

II.2. Scolarisation

Le niveau d'instruction de la population est appréhendé en calculant le taux de scolarisation aux âges concernés.

II.2.1. Taux de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans

Il s'agit du rapport des enfants âgés de 7 à 12 ans ayant été scolarisés au cours de l'année scolaire 2013-2014 par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

Tab 19: Taux de scolarisation (%) des enfants âgés de 7-12 ans selon le sexe et le milieu

Sexe		2004			2014		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Ifrane	Masculin	93,0	67,8	79,7	97,6	90,4	94,0
	Féminin	91,7	57,0	73,4	98,2	86,7	92,3
	Total	92,4	62,4	76,6	97,9	88,6	93,1
Fès-Meknès	Total	ND	ND	ND	97,5	90,5	94,4

Source : HCP, RGPH 2014

La lecture des données du tableau ci-dessus montre que le taux de scolarisation a enregistré une amélioration nette entre 2004 et 2014, aussi bien en milieu urbain que rural et pour les deux sexes. Au niveau provincial cette amélioration est de l'ordre de 16,5 points.

Il ressort du tableau précédant que le taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans pour l'année scolaire 2013-2014, s'est établi à 93,1% au niveau provincial contre 94,4% au niveau régional.

L'analyse par milieu de résidence montre que le taux enregistré en milieu rural de la province (88,6%) est inférieur à celui enregistré en milieu urbain (97,9%).

Par sexe, le taux de scolarisation enregistré en milieu rural chez les garçons est relativement supérieur à celui enregistré chez les filles (90,4% contre 86,7%).

II.2.2. Population selon le niveau d'étude

La répartition (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence est illustrée dans le tableau ci-après.

Tab 20: Répartition (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu -2014-

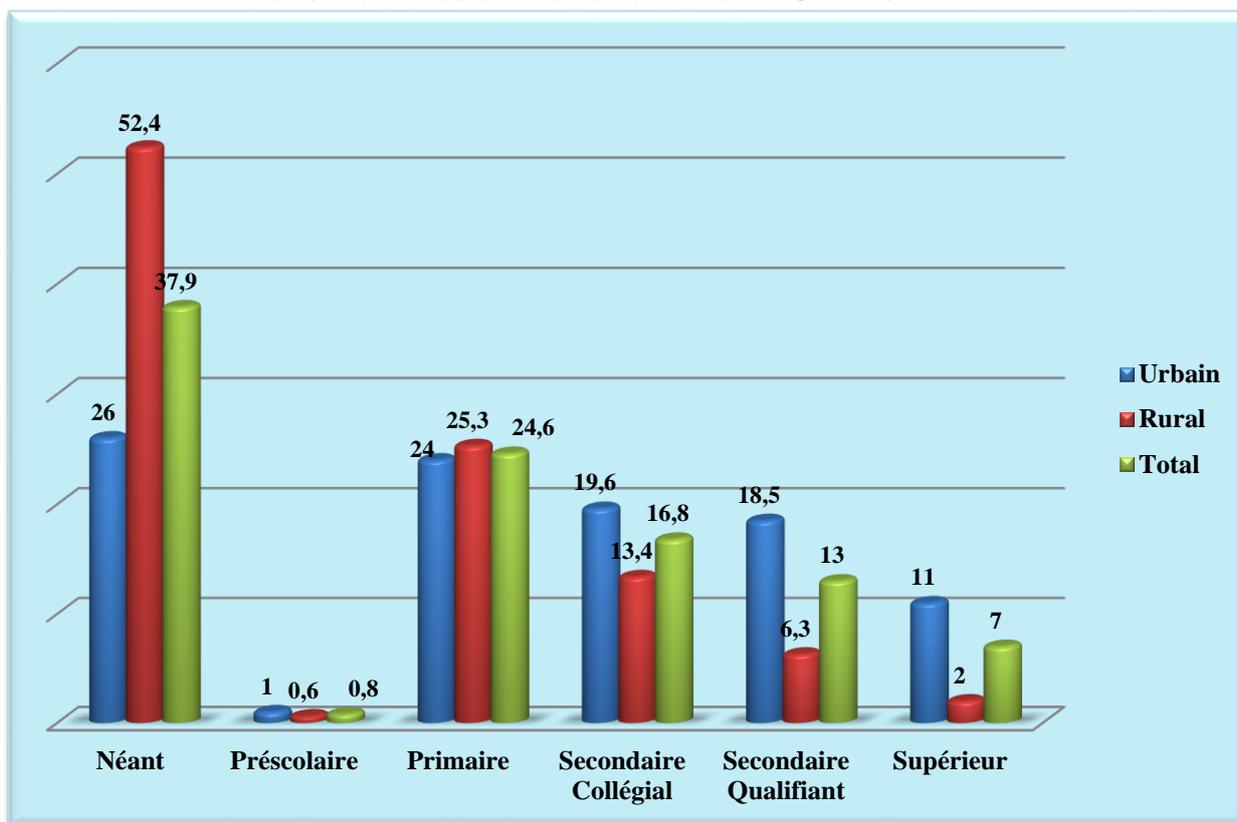
Niveau d'étude	Ifrane			Fès-Meknès		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Néant	26,0	52,4	37,9	25,9	48,4	34,6
Pré-scolaire	1,0	0,6	0,8	1,2	2,1	1,6
Primaire	24,0	25,3	24,6	26,0	29,6	27,4
Secondaire Collégial	19,6	13,4	16,8	20,3	13,4	17,6
Secondaire Qualifiant	18,5	6,3	13,0	15,6	4,8	11,4
Supérieur	11,0	2,0	7,0	11,0	1,8	7,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP, RGPH 2014

Le tableau ci-dessus montre que 37,9% de la population provinciale âgée de 10 ans et plus n'a reçu aucune instruction (26% en milieu urbain et 52,4 % en milieu rural). Au niveau régional, ces valeurs sont respectivement de 34,6%, 25,9% et 48,4%.

Il est à signaler qu'au niveau provincial, et abstraction faite des personnes qui n'ont reçu aucune instruction, le primaire vient en tête avec 24,6% de la population concernée suivi par le secondaire collégial avec 16,8% et le secondaire qualifiant avec 13%. La proportion de la population ayant un niveau préscolaire est de 0,8% et celle du niveau supérieur est de 7%.

Figure 8: Répartition (%) de la population de la province d'Ifrane âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu -RGPH 2014-



CHAPITRE III

ACTIVITE ECONOMIQUE

III. Activité économique

Il s'agit de cerner la participation de la population à l'activité économique, son taux net d'activité, son taux de chômage et sa situation dans la profession.

III.1. Type d'activité

La répartition de la population en population active et population inactive et par sexe est donnée par le tableau suivant :

Tab 21: Répartition de la population selon le type d'activité et le sexe

Désignation	Sexe	Population Active		Population Inactive		Population totale ⁶ (2014)
		2004	2014	2004	2014	
Ifrane	Masculin	39 812	42 299	29 827	33 362	75 661
	Féminin	11 254	13 004	61 417	65 106	78 110
	Total	51 066	55 303	91 244	98 468	153 771
Fès-Meknès	Masculin	ND	1 113 164	ND	975 073	2 088 237
	Féminin	ND	303 979	ND	1 824 741	2 128 720
	Total	ND	1 417 143	ND	2 799 814	4 216 957
Maroc	Masculin	8 011 171	9 030 773	6 629 491	7 716 749	16 747 522
	Féminin	2 651 732	2 517 691	12 387 675	14 344 871	16 862 562
	Total	10 662 903	11 548 464	19 017 166	22 061 620	33 610 084
Province / Région (%)		ND	3,9	ND	3,5	3,6

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

En 2014, la population provinciale se compose de 55 303 personnes actives (3,9% de la population active régionale) et de 98 468 personnes inactives (3,5% de la population inactive régionale).

Par sexe, la population active provinciale en 2014 est à prédominance masculine, sur dix personnes actives, on ne comptait que moins de trois de sexe féminin. En effet, 76,5% de la population active sont des hommes contre seulement 23,5% des femmes (78,5% des hommes contre 21,5% des femmes au niveau régional).

Quant à elle, la population provinciale inactive se caractérise par une prépondérance des femmes, ainsi sur 10 personnes inactives on compte plus de 6 femmes (66,1%), ce qui est aussi constaté au niveau de la région Fès-Meknès (65,2%).

Tab 22: TAAM⁷ (%) de la population active et inactive de la province d'Ifrane entre 2004 et 2014

Sexe	Population active	Population inactive	Population totale
Masculin	0,6	1,1	0,8
Féminin	1,5	0,6	0,7
Total	0,8	0,8	0,8

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

⁶ Il s'agit de la population municipale

⁷ TAAM : le taux d'accroissement annuel moyen

Au cours de la période intercensitaire 2004-2014, le taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) de la population active au niveau provincial s'est établi à 0,8%, soit un taux égal à celui de l'accroissement de la population provinciale dans son ensemble (0,8%).

III.2. Taux net d'activité

Le taux net d'activité⁸ par milieu de résidence, par sexe, par niveau géographique (provincial, régional et national) est donné par le tableau ci-dessous.

Tab 23: Taux net d'activité (%) selon le sexe et le milieu de résidence -2014-

Désignation	Sexe	Urbain	Rural	Total
Ifrane	Masculin	73,1	81,2	76,8
	Féminin	26,9	16,1	22,2
	Total	48,8	48,7	48,7
Fès-Meknès	Masculin	71,7	79,2	74,6
	Féminin	23,8	12,2	19,4
	Total	47,0	45,5	46,4
Maroc	Masculin	73,4	78,8	75,5
	Féminin	25,8	11,4	20,4
	Total	49,1	45,1	47,6

Source : HCP, RGPH 2014

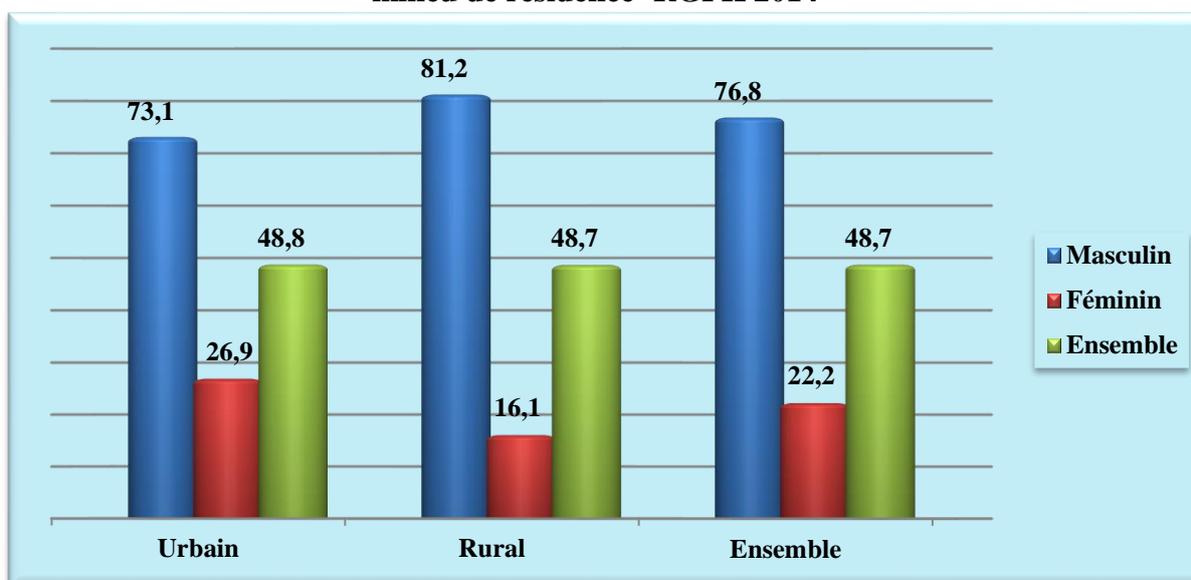
Le taux net d'activité de la population provinciale en 2014 est de 48,7%, soit un taux relativement supérieur à celui enregistré aussi bien au niveau régional (46,4%) qu'au niveau national (47,6%).

Par milieu de résidence, les taux net d'activité enregistrés au niveau provincial sont de 48,8% en milieu urbain et 48,7% en milieu rural, contre respectivement 47,0% et 45,5% au niveau régional (49,1% et 45,1% au niveau national).

Par sexe, en 2014, le taux net d'activité du sexe masculin est de 76,8%, alors qu'il est de 22,2% pour le sexe féminin.

⁸ Le taux net d'activité est le rapport de la population active (actifs occupés et chômeurs) âgée de 15 ans et plus à la population totale du même âge.

Figure 9: Taux net d'activité de la population de la province d'Ifrane selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014-



III.3. Situation dans la profession

Les données relatives à la situation dans la profession de la population active occupée et les chômeurs ayant déjà travaillé, par milieu de résidence, sont résumées par le tableau suivant.

Tab 24: Répartition de la population⁹ (%) selon la situation dans la profession et le milieu -2014-

Désignation	Ifrane			Fès-Meknès			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Employeur	3,6	3,2	3,4	3,9	1,4	2,9	3,7	1,5	2,9
Indépendant	25,1	27,3	26,1	25,1	38,2	30,2	25,2	37,5	29,8
Salarié/secteur public	22,7	3,5	13,7	15,0	2,9	10,3	14,4	3,2	10,2
Salarié / secteur privé	43,9	47,9	45,8	50,8	35,0	44,6	52,3	39,7	47,6
Aide familial	1,8	15,7	8,3	1,3	19,9	8,6	1,2	15,4	6,5
Apprenti	0,7	0,2	0,4	1,5	0,5	1,1	0,9	0,7	0,9
Associé ou partenaire	1,8	1,6	1,7	1,9	1,6	1,8	1,8	1,6	1,8
Autre	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,4	0,5	0,4

Source : HCP, RGPH 2014

L'analyse de la répartition de la population active selon la situation dans la profession révèle une prédominance des salariés du secteur privé, soit 45,8% au niveau provincial (44,6% au niveau régional

⁹ Il s'agit de la population active occupée et les chômeurs ayant déjà travaillé

et 47,6% au niveau national). Ce statut reste presque semblable en milieu urbain et en milieu rural (43,9% et 47,9% respectivement).

Le statut des indépendants vient en deuxième rang avec une part de 26,1% de la population active (30,2% au niveau régional et 29,8% au niveau national). Ce statut représente 27,3% d'actifs en milieu rural (38,2% au niveau rural régional et 37,5% au niveau rural national) contre 25,1% en milieu urbain (25,1% au niveau urbain régional et 25,2% au niveau urbain national).

Le statut des salariés au secteur public se place en troisième position avec une part de 13,7% d'actifs au niveau provincial (10,3% et 10,2% aux niveaux régional et national respectivement). A signaler également que ce statut est plus présent en milieu urbain avec 22,7% d'actifs au niveau provincial, 15,0% au niveau régional et 14,4% au niveau national, contre respectivement 3,5%, 2,9% et 3,2% en milieu urbain.

Les apprentis quant à eux représentent une part relativement faible, soit 0,4% au niveau provincial, contre 1,1% de la population active au niveau régional et 0,9% au niveau national.

III.4. Taux de chômage

Le taux de chômage¹⁰ par milieu de résidence, par sexe et par niveau géographique (provincial, régional et national) est donné par le tableau ci-dessous.

Tab 25: Taux de chômage (%) selon le sexe et le milieu -2014-

Désignation	Sexe	Urbain	Rural	Total
Ifrane	Masculin	14,1	4,5	9,5
	Féminin	35,8	23,4	32,0
	Total	20,4	7,6	14,8
Fès-Meknès	Masculin	15,8	7,7	12,5
	Féminin	33,5	24,6	31,4
	Total	20,4	9,9	16,5
Maroc	Masculin	15,2	8,3	12,4
	Féminin	30,5	26,2	29,6
	Total	19,3	10,5	16,2

Source : HCP, RGPH 2014

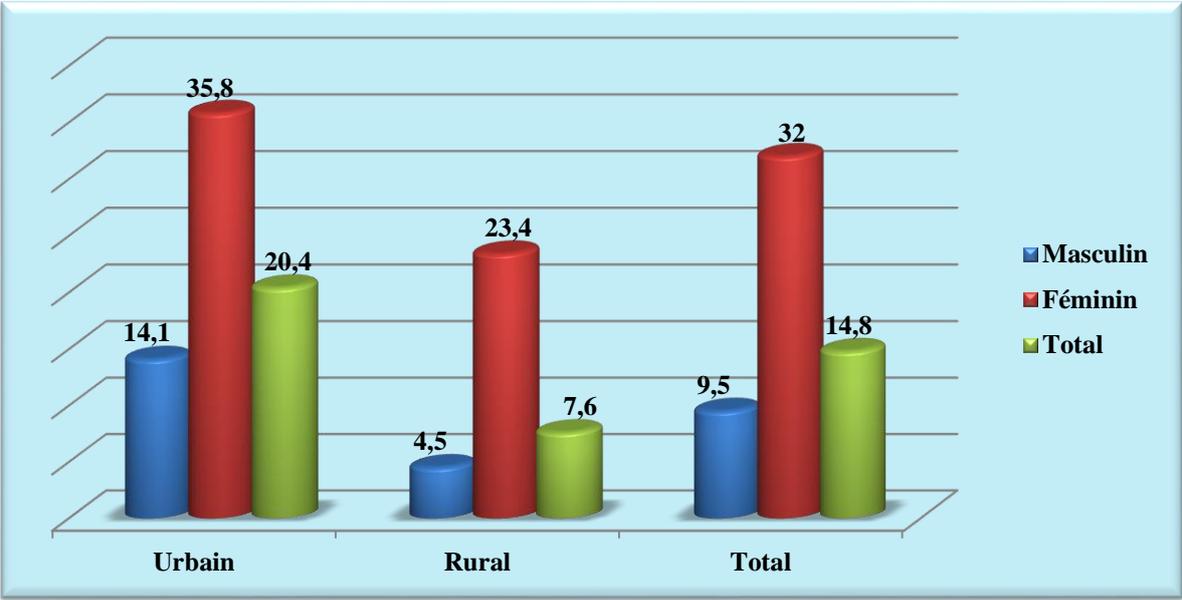
Le taux de chômage de la population provinciale en 2014 est 14,8%, ce taux est relativement inférieur à ceux enregistrés aux niveaux régional (16,5%) et national (16,2%).

Par milieu de résidence, les taux de chômage enregistrés au niveau provincial sont de 20,4% en milieu urbain et 7,6% en milieu rural, contre respectivement 20,4% et 9,9% au niveau régional (19,3% et 10,5% au niveau national).

Le taux de chômage par sexe, au niveau provincial, est plus élevé chez les femmes (32%) que chez les hommes (9,5%), ce qui est aussi observé aux niveaux régional et national.

¹⁰ Le taux de chômage est le rapport de la population en chômage âgée de 15 ans et plus à la population active du même âge.

Figure 10: Taux de chômage (%) de la population de la province d'Ifrane selon le sexe et le milieu -RGPH 2014-



CHAPITRE IV

MENAGES ET CONDITIONS D'HABITATION

IV. Ménages et conditions d'habitation

Il s'agit dans ce chapitre d'analyser les effectifs des ménages, leur taille, les caractéristiques des chefs de ménages et les conditions d'habitation. Ces dernières sont expliquées par le type de logement occupé, les équipements de base, les éléments de confort et autres conditions.

IV.1. Ménages et chefs de ménage

Selon le recensement, le ménage est défini comme étant un groupe de personnes parentes ou non, vivant habituellement dans un même logement et dont les dépenses sont communes.

Par ailleurs, le chef de ménage est la personne résidente et reconnue comme tel par les autres membres du ménage. C'est la personne qui dispose d'une autorité morale ou matérielle au sein du ménage.

IV.1.1. Effectif et taille des ménages

Les effectifs des ménages recensés au niveau de la province d'Ifrane, par milieu de résidence, entre les deux recensements 2004 et 2014, sont présentés dans le tableau qui suit.

Tab 26: Nombre de ménages selon le milieu de résidence

Désignation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Ifrane	17 009	12 811	29 820	21 335	14 524	35 859
Fès-Meknès	449 851	284 650	734 501	600 113	319 384	919 497
Maroc	3 439 809	2 225 455	5 665 264	4 807 743	2 506 063	7 313 806
Province/ Région (%)	3,8	4,6	4,1	3,6	4,5	3,9

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Les ménages de la province d'Ifrane représentent 3,9% de l'ensemble des ménages de la région en 2014.

Durant la période séparant les deux derniers recensements, le nombre de ménages de la province est passé de 29 820 à 35 859, ce qui correspond à un effectif additionnel de 6 039 dont 71,6% résident en milieu urbain contre 28,4% en milieu rural.

Tab 27: Taille moyenne des ménages par milieu de résidence

Désignation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Ifrane	4,3	5,4	4,8	3,9	4,9	4,3
Fès-Meknès	4,8	6,0	5,3	4,2	5,2	4,6
Maroc	4,8	6,0	5,2	4,2	5,3	4,6

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Au cours de la période intercensitaire (2004-2014), le nombre moyen de personnes par ménage a connu une diminution au niveau provincial, en passant de 4,8 personnes en 2004 à 4,3 en 2014.

La taille des ménages au niveau provincial, en 2014, reste inférieure à celle enregistrée aux niveaux régional et national (4,6).

Par milieu de résidence, la taille moyenne des ménages est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain, soit respectivement 4,9 et 3,9 personnes au niveau provincial.

IV.1.2. Caractéristiques des chefs de ménage

L'analyse des caractéristiques des chefs de ménage est donnée selon le sexe, l'âge, le milieu de résidence et l'aptitude à lire et à écrire.

IV.1.2.1. Répartition des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence

Le tableau ci-après donne la ventilation (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence.

Tab 28: Répartition (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu -2014-

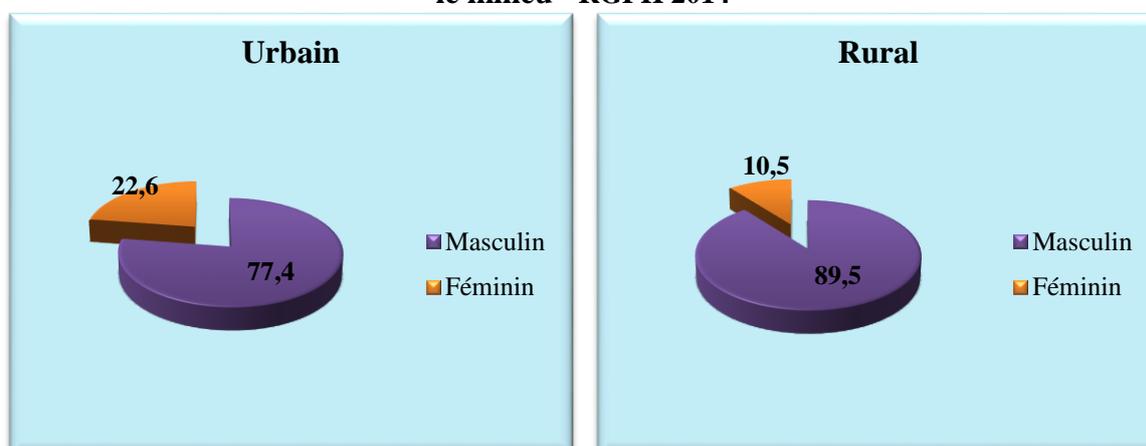
Sexe	Ifrane			Fès-Meknès		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	77,4	89,5	82,3	81,1	89,2	83,9
Féminin	22,6	10,5	17,7	18,9	10,8	16,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP, RGPH 2014

Au niveau provincial, 82,3% des chefs de ménages sont de sexe masculin et 17,7% de sexe féminin, contre respectivement 83,9% et 16,1% au niveau régional.

Par milieu de résidence, la part des hommes chefs de ménage reste prépondérante quelque soit le milieu, avec toutefois une faible représentativité des femmes chefs de ménage en milieu rural (10,5% des femmes contre 89,5% pour les hommes au niveau provincial et 10,8% contre 89,2% au niveau régional).

Figure 11: Répartition (%) des chefs de ménage de la province d'Ifrane selon le sexe et le milieu - RGPH 2014-



IV.1.2.2. Répartition des chefs de ménage par groupe d'âge

La structure des chefs de ménage par groupe d'âge se présente comme suit :

Tab 29: Répartition (%) des chefs de ménage au niveau de la province d'Ifrane par groupe d'âge, sexe et milieu -2014-

Groupes d'âge	Urbain		Rural		Total	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
15- 24 ans	70,5	29,5	93,6	6,4	79,9	20,1
25- 34 ans	82,1	17,9	96,3	3,7	88,6	11,4
35- 49 ans	81,4	18,6	92,0	8,0	85,8	14,2
50 ans et +	73,7	26,3	85,3	14,7	78,2	21,8

Source : HCP, RGPH 2014

Selon le sexe, la répartition des chefs de ménage par groupe d'âge montre la prépondérance de ce statut chez les hommes à tous les âges. Ce constat est valable pour les deux milieux de résidence.

En milieu urbain, la part des femmes chefs de ménage est plus élevée dans le groupe d'âge 15 à 24 ans (29,5%), suivi par celle du groupe 50 ans et plus avec 26,3%. Par contre, en milieu rural c'est la part des femmes les plus âgées qui vient en premier lieu avec 14,7%.

IV.1.2.3. Taux d'analphabétisme des chefs de ménage

En raison de l'importance de cet indicateur, les chefs de ménage de la province d'Ifrane sont étudiés selon le taux d'analphabétisme, le sexe et leur milieu de résidence.

Tab 30: Taux d'analphabétisme (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu -2014-

Milieu	Sexe	Ifrane	Fès-Meknès
Urbain	Masculin	25,2	25,9
	Féminin	62,4	61,6
	Total	33,6	32,6
Rural	Masculin	65,6	57,5
	Féminin	89,6	90,6
	Total	68,1	61,1
Total	Masculin	43,0	37,6
	Féminin	68,9	68,4
	Total	47,6	42,5

Source : HCP, RGPH 2014

Le taux d'analphabétisme chez les chefs de ménage s'élève à 47,6% au niveau provincial (contre 42,5% au niveau régional), soit un niveau supérieur au taux d'analphabétisme de la population provinciale (38% voir tableau numéro 16).

Par milieu, on compte 68,1% des chefs de ménages analphabètes en milieu rural et 33,6% en milieu urbain.

En milieu urbain, les hommes chefs de ménages présentent le taux d'analphabétisme le plus bas avec 25,2% contre 62,4% pour les femmes chefs de ménages.

Pour le milieu rural ce phénomène est très répandu, en effet, les taux sont assez élevés atteignant 65,6% pour les hommes chefs de ménage et 89,6% pour les femmes chefs de ménage.

IV.1.2.4. Niveau d'instruction des chefs de ménage

Le tableau ci-après donne les pourcentages de chefs de ménage urbains et ruraux selon le niveau d'étude à savoir : préscolaire, primaire, secondaire collégial, secondaire qualifiant et supérieur.

Tab 31: Répartition (%) des chefs de ménage au niveau de la province d'Ifrane selon le niveau d'étude, sexe et milieu -2014-

Niveau d'étude		Néant	Préscolaire	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur	Total
Urbain	Masculin	26,5	2,3	27,2	13,2	15,7	15,1	100
	Féminin	62,7	0,9	17,2	6,9	6,6	5,7	100
	Total	34,6	2,0	25,0	11,8	13,6	13,0	100
Rural	Masculin	65,4	2,0	20,8	6,6	3,6	1,7	100
	Féminin	87,8	0,6	8,3	1,8	1,1	0,5	100
	Total	67,8	1,8	19,5	6,1	3,3	1,6	100
Total	Masculin	43,6	2,2	24,4	10,3	10,3	9,2	100
	Féminin	68,8	0,9	15,1	5,7	5,2	4,4	100
	Total	48,1	1,9	22,7	9,5	9,4	8,4	100

Source : HCP, RGPH 2014

Au niveau provincial, 48,1% des chefs de ménage n'ont reçu aucune instruction (34,6% en milieu urbain et 67,8% en milieu rural).

Le niveau primaire vient en deuxième rang avec 22,7%, soit 25% en milieu urbain et 19,5% en milieu rural.

Il est à signaler que 9,5% des chefs de ménage ont un niveau de formation secondaire collégial. Ce pourcentage qui s'élève à 11,8% en milieu urbain, n'est que 6,1% en milieu rural.

Néanmoins, on signale que le taux des chefs de ménage ruraux de sexe féminin, n'ayant reçu aucune instruction, reste le plus élevé (87,8%).

IV.2. Conditions d'habitation des ménages

Dans cette section, les conditions d'habitation sont abordées du point de vue type et statut d'occupation du logement ainsi que les équipements de base dans le logement.

IV.2.1. Type de logement

Le recensement général de la population et de l'habitat 2014 a prévu une «typologie» de logement qui distingue entre villa, appartement, maison marocaine (traditionnelle et moderne), habitat sommaire ou bidonville et le logement de type rural.

Tab 32: Répartition (%) des ménages selon le type de logement -Ensemble-

Type de logement	Ifrane		Fès-Meknès		Maroc	
	2004	2014	2004	2014	2004	2014
Villa ou étage de villa	2,0	3,5	1,8	2,9	2,2	3,2
Appartement	2,0	2,9	7,4	12,0	7,6	11,6
Maison Marocaine traditionnelle	5,0	4,7	7,6	5,5	6,8	} 56,8
Maison Marocaine moderne	50,0	63,3	46,0	52,0	43,3	
Habitat Sommaire ou bidonville	10,2	4,2	5,2	2,7	7,2	4,5
Logement de type rural	24,8	19,4	30,3	24,1	29,0	22,8
Autres	6,1	2,0	1,8	0,9	3,7	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Selon les résultats du dernier recensement, l'habitat se caractérise par les types de logement suivants :

Une prédominance de la maison marocaine moderne qui abrite 63,3% des ménages en 2014 (50% en 2004). Ce qui est également le cas au niveau régional où cette part s'est établie à 52,0%.

Le logement de type rural vient en deuxième position puisqu'il abrite 19,4% des ménages (24,8% en 2004) contre 24,1% au niveau régional.

La maison marocaine traditionnelle occupe la troisième place en logeant 4,7% des ménages de la province (5% en 2004) contre 5,5% au niveau régional.

L'habitat sommaire ou bidonville est le fait de 4,2% des ménages en 2014 (10,2% en 2004) contre seulement 2,7% au niveau régional et 4,5% au niveau national.

Le logement de type villa ou étage de villa est occupé par 3,5% seulement des ménages en 2014 (2% en 2004) contre 2,9% au niveau régional et 3,2% au niveau national.

Seulement 2,9% des ménages, en 2014, occupent les logements de types appartement (2% en 2004) contre 12% au niveau régional et 11,6% au niveau national.

Tab 33: Répartition (%) des ménages selon le type de logement -Urbain-

Type de logement	Ifrane		Fès-Meknès		Maroc	
	2004	2014	2004	2014	2004	2014
Villa ou étage de villa	3,2	5,1	2,8	4,1	3,3	4,5
Appartement	3,4	4,8	11,8	18,2	12,4	17,5
Maison Marocaine traditionnelle	3,9	5,4	10,0	6,8	8,1	} 70,4
Maison Marocaine moderne	74,3	78,5	63,9	66,6	62,5	
Habitat Sommaire ou bidonville	9,3	3,2	4,9	2,3	8,2	5,2
Logement de type rural	0,5	1,5	4,5	1,2	1,1	1,3
Autres	5,5	1,5	2,1	0,9	4,3	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

L'examen des données du milieu urbain en 2014, dévoile une concentration importante dans des maisons marocaines modernes qui abritent 78,5% des ménages (74,3% en 2004), contre 66,6% au niveau urbain régional.

Les maisons marocaines traditionnelles regroupent 5,4% seulement des ménages urbains (3,9% en 2004), contre 6,8% au niveau urbain régional.

Les villas ou les étages de villa sont occupées par 5,1% des ménages urbains en 2014 (3,2% en 2004) contre 4,1% au niveau régional et 4,5% au niveau national.

Les appartements quant à eux, ne concernent que 4,8% des ménages urbains (3,4% en 2004), contre 18,2% au niveau urbain régional et 17,5% au niveau urbain national.

Concernant les habitations à caractère sommaire ou bidonville, elles abritent 3,2% des ménages urbains, (9,3% en 2004) contre 2,3% au niveau urbain régional et 5,2% au niveau urbain national.

Tab 34: Répartition (%) des ménages selon le type de logement -Rural-

Type de logement	Ifrane		Fès-Meknès		Maroc	
	2004	2014	2004	2014	2004	2014
Villa ou étage de villa	0,3	1,3	0,3	0,8	0,3	0,8
Appartement	0,0	0,1	0,3	0,3	0,1	0,3
Maison Marocaine traditionnelle	6,5	3,6	3,7	3,0	4,8	} 30,7
Maison Marocaine moderne	17,9	40,9	17,4	24,7	13,6	
Habitat Sommaire ou bidonville	11,3	5,7	5,6	3,4	5,6	3,1
Logement de type rural	57,0	45,6	71,4	67,0	72,2	64,1
Autres	6,9	2,7	1,3	0,8	2,8	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

En milieu rural, c'est le logement de type rural qui prédomine en abritant 45,6% des ménages (57% en 2004) suivi par les maisons marocaines modernes qui regroupent 40,9% des ménages (17,9% en 2004) et l'habitat Sommaire ou bidonville qui concerne 5,7% des ménages (11,3% en 2004). Au niveau régional, ces pourcentages sont respectivement de 67,0%, 24,7% et 3,4%.

IV.2.2. Ancienneté des logements

Le recensement général de la population et de l'habitat 2014 a prévu une ancienneté de logement qui distingue entre quatre générations : moins de 10 ans, de 10 à 19 ans, de 20 à 49 ans et 50 ans et plus. Les résultats se rapportant à cette question, sont résumés dans le tableau ci-après.

Tab 35: Répartition des ménages (%) selon l'ancienneté du logement -2014-

Désignation	Milieu	moins de 10 ans	10 - 19 ans	20 - 49 ans	50 ans et plus
Ifrane	Urbain	19,1	19,0	44,8	17,2
	Rural	21,1	23,7	36,6	18,5
	Total	19,9	20,9	41,4	17,7
Fès-Meknès	Urbain	20,9	20,4	45,1	13,5
	Rural	15,9	18,1	34,4	31,6
	Total	19,2	19,6	41,4	19,8
Maroc	Urbain	20,7	23,6	40,8	14,9
	Rural	19,0	19,3	30,9	30,7
	Total	20,1	22,2	37,4	20,3

Source : HCP, RGPH 2014

Les résultats du RGPH 2014 révèlent que 44,8% des ménages de la province d'Ifrane habitent des logements ayant entre 20 et 49 ans contre 41,4% au niveau régional et 37,4% au niveau national. La part des ménages occupant des logements âgés de 10 à 19 ans est de 20,9% contre 19,6% au niveau régional et 22,2% au niveau national. 19,9% des ménages occupent des logements ayant moins de 10 ans (19,2% au niveau régional et 20,1% au niveau national). Alors que la part des ménages occupant un logement âgé de 50 ans ou plus au niveau provincial (17,7%) reste inférieure à celles enregistrées aux niveaux régional (19,8%) et national (20,3%).

L'examen des données du milieu urbain montre que la part des ménages occupant des logements ayant entre 20 et 49 ans d'ancienneté vient en premier lieu avec 44,8% des ménages contre 45,1% au niveau régional et 40,8% au niveau national.

Quant aux ménages occupant les nouveaux logements qui ne dépassent pas 10 ans d'ancienneté, leur part s'est établie à 19,1% contre 20,9% au niveau régional et 20,7% au niveau national.

En troisième lieu viennent les ménages occupant des logements âgés de 10 à 19 ans, avec 19% contre 20,4% au niveau régional et 23,6% au niveau national.

En dernier lieu, les ménages habitant des logements de plus de 50 ans d'ancienneté représentent 17,2% contre 13,5% au niveau régional et 14,9% au niveau national.

IV.2.3. Statut d'occupation

Le statut d'occupation définit les situations suivantes : propriétaire ou copropriétaire, accédant à la propriété, locataire, logé gratuitement et logement de fonction. La répartition des ménages selon ces catégories est donnée par le tableau qui suit :

Tab 36: Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Ensemble-

Statut d'occupation	Ifrane		Fès-Meknès	
	2004	2014	2004	2014
Propriétaire ou copropriétaire	53,3	56,9	66,5	67,6
Accédant à la propriété	0,9	2,3	2,9	4,2
Locataire	19,1	23,4	16,9	17,4
Logé gratuitement	15,9	13,3	10,3	8,5
Logement de fonction	3,7	3,2	1,6	1,3
Autres	7,0	1,0	1,9	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

En 2014, 56,9% des ménages de la province d'Ifrane sont des propriétaires ou copropriétaires de leurs logements, contre 67,6% au niveau régional; quant aux ménages locataires ils sont de 23,4% contre 17,4% pour la région; tandis que la part des ménages provinciaux logés gratuitement elle est supérieure à celle enregistrée au niveau régional (soit 13,3% contre 8,5%).

Tab 37: Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Urbain-

Statut d'occupation	Ifrane		Fès-Meknès	
	2004	2014	2004	2014
Propriétaire ou copropriétaire	41,3	45,8	55,8	57,5
Accédant à la propriété	1,1	3,4	4,4	6,1
Locataire	32,0	37,1	25,7	25,9
Logé gratuitement	10,4	8,8	9,9	8,3
Logement de fonction	5,3	3,8	1,8	1,4
Autres	9,9	1,1	2,5	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

En milieu urbain 45,8% des ménages occupent leur logement en tant que propriétaires ou copropriétaires et 3,4% en tant qu'accédant à la propriété contre respectivement 57,5% et 6,1% au niveau régional.

Les ménages urbains locataires quant à eux représentent 37,1% contre 25,9% au niveau régional.

La comparaison de ces données avec celles du RGPH 2004 montre que la part des ménages urbains propriétaires de leur logement, au niveau provincial, a augmenté de 4,5 points en passant de 41,3% en 2004 à 45,8% en 2014.

Pour ce qui est des ménages locataires urbains, leur part a augmenté de 5,1 points puisqu'elle est passée de 32 en 2004 à 37,1% en 2014.

Concernant les ménages urbains logés gratuitement, leur proportion a diminué de 1,6 point en passant de 10,4% en 2004 à 8,8% en 2014.

Tab 38: Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Rural-

Statut d'occupation	Ifrane		Fès-Meknès	
	2004	2014	2004	2014
Propriétaire ou copropriétaire	69,3	73,1	83,8	86,6
Accédant à la propriété	0,5	0,6	0,5	0,7
Locataire	2,0	3,5	2,7	1,5
Logé gratuitement	23,4	19,7	11,0	9,0
Logement de fonction	1,7	2,3	1,2	1,2
Autres	3,1	0,8	0,9	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

En milieu rural la majorité des ménages sont des propriétaires ou copropriétaires de leurs logement ou logé gratuitement et ce au niveau provincial comme au niveau régional.

IV.2.4. Occupation des logements (Ménages selon le nombre de pièces et taux d'occupation)

C'est un indicateur qui peut renseigner sur l'ampleur de la concentration des ménages dans les logements. Le tableau ci-après donne les résultats en question.

Tab 39: Répartition des ménages (%) selon le nombre de pièces d'habitation et le milieu -2014-

Nombre de pièces	Ifrane			Fès-Meknès		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
1 pièce	13,1	18,0	15,1	10,3	10,5	10,3
2 pièces	27,2	31,9	29,1	23,3	23,1	23,2
3 pièces	30,6	27,5	29,4	33,4	29,1	31,9
4 pièces	14,4	13,3	14,0	18,5	21,7	19,6
5 pièces	5,0	5,1	5,1	6,5	8,2	7,1
6 pièces	4,4	2,2	3,5	4,1	4,3	4,2
7 pièces	1,9	0,8	1,4	1,3	1,4	1,3
8 pièces et plus	3,4	1,1	2,5	2,7	1,8	2,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP, RGPH 2014

En 2014, 44,2% des ménages de la province occupent un logement d'au plus deux pièces (contre 33,5% au niveau régional). Ce pourcentage est plus élevé en milieu rural (49,9%) qu'en milieu urbain (40,3%).

Au niveau provincial, les données relatives au nombre de pièces d'habitation par logement montrent que la part des ménages ruraux occupant des logements de trois et quatre pièces est de 40,8% contre 45% en milieu urbain. Au niveau régional, ces pourcentages sont respectivement de 50,8% et 51,9%.

Les ménages disposant d'un logement d'au moins 5 pièces, représentent 12,5% (14,7% en milieu urbain et 9,2% en milieu rural) contre 15% au niveau régional.

Tab 40: Taux d'occupation (personne/pièce) selon le milieu de résidence

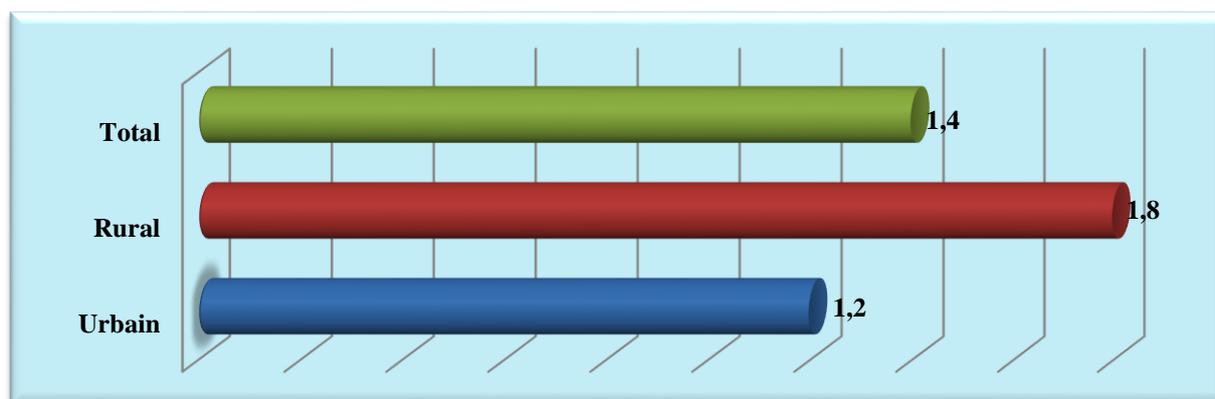
Milieu de résidence	Ifrane		Fès-Meknès		Maroc	
	2004	2014	2004	2014	2004	2014
Urbain	1,5	1,2	1,6	1,3	1,6	1,3
Rural	2,2	1,8	1,8	1,6	1,8	1,6
Total	1,8	1,4	1,7	1,4	1,7	1,4

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Il découle de la lecture des données du tableau ci-dessus que le taux d'occupation au niveau provincial est identique à celui enregistré aux niveaux régional et national, et ce en 2014, soit 14 personnes pour 10 pièces.

Par milieu, on compte en moyenne pour 10 pièces, 12 personnes en milieu urbain, et 18 personnes en milieu rural. Cette concentration du nombre moyen de personnes par pièce en milieu rural s'explique, entre autres, par la différence dans la taille des ménages (3,9 en milieu urbain et 4,9 en milieu rural), (voir tableau numéro 27).

Figure 12: Taux d'occupation des logements au niveau de la province d'Ifrane selon le milieu -RGPH 2014-



IV.2.5. Equipement des logements

Afin d'apprécier le degré d'équipement des logements, le recensement général de la population et de l'habitat 2014 a pris en considération certains nombres d'éléments (cuisine, eau, électricité etc.)

Tab 41: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement - Ensemble -

Equipement de base dans le logement	Ifrane		Fès-Meknès	
	2004	2014	2004	2014
Cuisine	64,4	84,0	81,8	92,9
W.C	63,7	76,6	79,6	92,3
Bain moderne ou douche	17,1	29,2	25,6	38,3
Bain local	6,1	8,7	9,6	14,1
Eau Potable/Courante	56,3	62,9	60,0	69,8
Electricité	67,9	83,0	73,1	92,2

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

**Tab 42: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement
-Urbain-**

Equipement de base dans le logement	Ifrane		Fès-Meknès	
	2004	2014	2004	2014
Cuisine	79,0	91,4	86,7	94,8
W.C	93,5	97,8	94,8	99,0
Bain moderne ou douche	27,9	44,0	37,9	53,9
Bain local	3,8	4,6	5,4	5,9
Eau Potable/Courante	90,1	95,4	87,0	94,5
Electricité	92,9	95,9	91,0	96,5

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

**Tab 43: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement
- Rural-**

Equipement de base dans le logement	Ifrane		Fès-Meknès	
	2004	2014	2004	2014
Cuisine	44,9	73,1	73,8	89,3
W.C	24,3	45,5	55,3	79,8
Bain moderne ou douche	2,9	7,6	5,9	9,0
Bain local	9,3	14,7	16,3	29,6
Eau Potable/Courante	11,4	15,1	16,9	23,5
Electricité	34,6	64,0	44,6	84,1

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Les données des tableaux ci-dessus montrent une amélioration de la part des ménages de la province d'Ifrane disposant des équipements de base durant la période étudiée (2004-2014), notamment en milieu rural. En effet, la part des ménages ruraux reliés au réseau de distribution de l'eau potable est passée de 11,4% en 2004 à 15,1% en 2014, ce taux reste inférieur à celui constaté au niveau régional (23,5%).

En matière d'électricité (Branchement au réseau), on souligne une amélioration au niveau provincial. Cette évolution a profité davantage au milieu rural avec 29,4 points (de 34,6% à 64%).

Quant aux autres équipements, il est à retenir qu'en 2014, 45,5% des ménages ruraux disposent de toilette à domicile (contre 24,3% en 2004), 14,7% disposent d'un bain local (contre 9,3% en 2004) et 73,1% ont un local aménagé pour la cuisson en 2014 contre 44,9% en 2004.

En milieu urbain provincial, le recensement de 2014 révèle que 95,9% des ménages occupent un logement pourvu d'électricité (92,9% en 2004) et 95,4% des ménages habitent un logement alimenté en eau potable (90,1% en 2004).

Pour ce qui est des équipements de base, on note que 91,4% des ménages urbains de la province possèdent une cuisine (79% en 2004), 97,8% des ménages occupent un logement pourvu de salle de

toilette (93,5% en 2004), et 44% des ménages ont une habitation dotée d'un bain moderne ou d'une douche (27,9% en 2004).

IV.2.6. Mode d'éclairage et d'approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution

Pour les ménages dont le logement n'est pas raccordé à un réseau public de distribution, le recensement a prévu un certain nombre de mode d'approvisionnement en eau potable et des modes d'éclairage de substitution.

IV.2.6.1. Mode d'approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution

Ce paragraphe donne les modes d'approvisionnement en eau des logements non raccordés à un réseau public de distribution d'eau potable. Il ne s'agit ici que de la part des ménages dont le logement n'est pas raccordé au réseau de distribution d'eau potable.

Tab 44: Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'eau selon le mode d'approvisionnement et le milieu de résidence -2014-

Approvisionnement en eau potable	Ifrane			Fès-Meknès		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé	50,4	42,3	42,7	62,3	33,4	36,0
Vendeur d'eau potable	2,0	0,9	0,9	2,6	1,7	1,8
Puits ou matfia non équipés	4,2	21,8	21,0	11,2	23,9	22,7
Source, oued ou ruisseau	17,3	34,3	33,5	8,7	39,5	36,7
Autre	26,1	0,6	1,9	15,2	1,6	2,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP, RGPH 2014

Si 95,4% des ménages citadins sont desservis par le réseau de distribution d'eau potable, ce taux est limité à 15,1% en milieu rural (voir tableaux n°42 et n°43) où les sources naturelles sont encore dominantes en matière d'approvisionnement des ménages en eau.

Ainsi, parmi les ménages ruraux occupant des logements non reliés à un réseau public on trouve que 42,3% utilisent des fontaines, puits, matfia ou point d'eau équipé (contre 50,4% en milieu urbain), 21,8% utilisent des puits ou matfia non équipés (contre 4,2% en milieu urbain) et 34,3% utilisent des Sources, oueds ou ruisseaux (contre 17,3% en milieu urbain).

Au niveau régional ces taux sont respectivement de 33,4%, 23,9% et 39,5% en milieu rural contre 62,3%, 11,2% et 8,7% en milieu urbain.

IV.2.6.2. Mode d'éclairage pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution

Tab 45: Répartition (%) des ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé et par milieu -2014-

Mode d'éclairage	Ifrane			Fès-Meknès		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Gaz (butane)	36,2	51,6	50,2	40,9	56,8	53,6
Kandyle ou bougie	24,1	7,1	8,6	24,7	20,4	21,3
Energie solaire	6,7	35,7	33,1	4,8	12,7	11,1
Groupe électrogène	5,0	1,0	1,4	2,9	1,7	2,0
Autre	27,9	4,6	6,7	26,7	8,4	12,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP, RGPH 2014

Le tableau ci-dessus donne la répartition des ménages dont le logement n'est pas pourvu d'électricité selon les quatre modalités prévues.

En milieu urbain, l'analyse des données révèle que pour les ménages ne disposant pas d'électricité, l'éclairage à gaz reste le mode le plus répandu aussi bien au niveau provincial qu'au niveau régional, puisqu'il concerne respectivement 36,2% et 40,9% des ménages.

Concernant les autres modes d'éclairages, on notera que 24,1% des ménages citadins utilisent le Kandil ou bougie pour l'éclairage de leur logement (contre 24,7% au niveau régional).

Au niveau provincial, la majorité des ménages en milieu rural utilisent le Gaz soit 51,6% contre 56,8% au niveau régional, l'énergie solaire et le kandil ou bougie sont utilisés par 35,7% et 7,1% des ménages respectivement, contre 12,7% et 20,4% au niveau régional.

IV.2.7. Mode d'évacuation des eaux usées

Le recensement 2014 a prévu quatre modes d'évacuation des eaux usées : réseau public, fosse septique, puits perdus et dans la nature.

Tab 46: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu -2014-

Mode d'évacuation des eaux usées	Ifrane			Fès-Meknès		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Réseau public	95,7	10,7	61,2	94,0	4,4	62,9
Fosse septique	3,3	27,7	13,2	4,7	45,1	18,8
Puits perdus	0,1	0,9	0,4	0,6	18,5	6,9
Dans la nature	0,8	60,6	25,1	0,5	31,5	11,3
Autre	0,1	0,1	0,1	0,1	0,5	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP, RGPH 2014

Au niveau provincial, 61,2% des ménages habitent des logements raccordés au réseau public, 25,1% jettent les eaux usées dans la nature, 13,2% utilisent des fosses septiques et 0,4% les jettent dans des puits perdus. Au niveau régional, ces taux sont respectivement de 62,9%, 11,3%, 18,8% et 6,9%.

En milieu urbain, les occupants des logements raccordés à un réseau public d'évacuation des eaux usées forment 95,7% (94% au niveau régional), 3,3% utilisent des fosses septiques (4,7% au niveau régional) et 0,8% jettent les eaux usées dans la nature (0,5% au niveau régional).

En milieu rural, 10,7% des ménages utilisent un réseau public d'évacuation des eaux usées, un taux qui est supérieur à celui enregistré au niveau régional (4,4%), 60,6% jettent les eaux usées dans la nature (31,5% au niveau régional), 27,7% utilisent les fosses septiques (45,1% au niveau régional) et 0,9% utilisent des puits perdus (18,5% au niveau régional).

IV.2.8. Autres équipements ménagers

Le recensement 2014 a prévu d'autres équipements ménagers tels que le téléphone portable, la télévision, l'internet...

Tab 47: Répartition (%) des ménages selon les équipements ménagers et le milieu -2014-

Équipements ménagers	Ifrane			Fès-Meknès			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Télévision	96,0	76,3	88,0	96,4	83,9	92,1	96,1	85,7	92,5
Radio	51,3	55,7	53,1	57,9	47,5	54,3	55,4	47,3	52,6
Téléphone portable	96,2	92,8	94,8	95,1	88,8	92,9	96,5	90,3	94,3
Téléphone fixe	17,9	1,4	11,2	19,0	1,2	12,8	19,7	1,5	13,5
Internet	21,4	2,3	13,6	24,1	2,0	16,4	27,5	3,6	19,3
Ordinateur	31,8	4,4	20,7	31,6	3,5	21,9	35,7	5,7	25,4
Parabole	93,6	62,6	80,9	90,5	68,4	82,8	90,4	71,8	84,0
Réfrigérateur	90,9	57,0	77,1	92,2	70,7	84,7	91,4	73,0	85,1

Source : HCP, RGP 2014

Au niveau provincial, les données du tableau ci-dessus montrent que les ménages qui disposent d'une télévision représentent 88% (92,1% au niveau régional), et 80,9% disposent d'une parabole (82,8% au niveau régional). Alors que seulement 53,1 % des ménages détiennent une Radio (54,3% au niveau régional).

La part des ménages qui ont un réfrigérateur est de l'ordre de 77,1% (84,7% au niveau régional).

Le téléphone portable reste le plus disponible par les ménages de la province avec une proportion de 94,8% (92,9% au niveau régional).

Quant aux autres équipements, (téléphone fixe, ordinateur et internet) leur part respective au niveau de la province d'Ifrane est 11,2%, 20,7% et 13,6% (12,8%, 21,9% et 16,4% au niveau régional).

En milieu urbain provincial les ménages qui disposent d'une télévision représentent 96% contre 76,3% en milieu rural, et 93,6% disposent d'une parabole contre 62,6% en milieu rural. Alors que seulement 51,3% des ménages détiennent une Radio contre 55,7% en milieu rural.

La part des ménages citadins qui ont un réfrigérateur est de l'ordre de 90,9% contre 57% en milieu rural.

Le téléphone portable est le plus disponible chez les ménages des deux milieux soit 93,6% en milieu urbain et 62,6% en milieu rural.

IV.2.9. Mode de cuisson et mode d'évacuation des déchets ménagers et des eaux usées

Conformément aux préoccupations des nations par l'environnement, de nouvelles questions ont été traitées par le RGPH 2014, notamment celles concernant le mode de cuisson et le mode d'évacuation des déchets ménagers.

IV.2.9.1. Mode de cuisson fréquemment utilisé par les ménages

Le tableau ci dessous donne la répartition des ménages en 2014 selon les diverses modalités du mode de cuisson.

Tab 48: Répartition en (%) des ménages selon le mode de cuisson fréquemment utilisé et le milieu -2014-

Mode de cuisson	Ifrane			Fès-Meknès			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Gaz	99,5	92,7	96,7	99,7	94,5	97,9	99,6	91,7	96,9
Electricité	2,0	0,6	1,4	5,3	1,4	3,9	6,5	1,7	4,8
Charbon	0,2	0,2	0,2	0,5	0,8	0,6	1,1	2,3	1,5
Bois	2,1	13,4	6,7	1,3	21,4	8,3	1,4	27,1	10,2
Déchets des animaux	0,4	0,7	0,5	0,8	6,3	2,7	0,8	11,2	4,3

Source : HCP, RGPH 2014

Les données du tableau ci-dessus révèlent que le gaz reste le plus utilisable pour la cuisson et ce aussi bien au niveau provincial qu'aux niveaux régional et national et pour les deux milieux, ainsi la part des ménages provinciaux qui utilisent souvent le gaz est de 96,7% (contre respectivement 97,9% et 96,9% aux niveaux régional et national).

Quant aux autres modes de cuisson, (l'électricité, le charbon, le bois et les déchets des animaux) leur utilisation reste faible, soit respectivement 1,4%, 0,2%, 6,7% et 0,5% au niveau de la province d'Ifrane (3,9%, 0,6%, 8,3% et 2,7% au niveau régional).

IV.2.9.2. Mode d'évacuation des déchets ménagers

Le tableau ci dessous donne la répartition des ménages en 2014 selon les diverses modalités du mode d'évacuation des déchets ménagers.

Tab 49: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu -2014-

Mode d'évacuation des déchets	Ifrane			Fès-Meknès			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Bac à ordures de la commune	88,5	12,8	57,8	58,5	2,9	39,2	68,3	3,4	46,1
Camion commun ou privé	8,3	3,6	6,4	36,2	2,9	24,7	26,6	5,3	19,3
Autres	3,2	83,7	35,8	5,2	94,2	36,1	5,1	91,3	34,6

Source : HCP, RGPH 2014

En milieu urbain, 88,5% des ménages de la province jettent leurs déchets ménagers dans des bacs à ordures de la commune, 8,3% se débarrassent de leurs déchets grâce à un camion commun ou privé et 3,2% utilisent autres modes. Ces proportions au niveau de la région sont respectivement 58,5%, 36,2% et 5,2%.

Contrairement à ce qui est constaté en milieu urbain, la majorité des ménages ruraux (83,7%) utilisent autres modes d'évacuation des déchets ménagers que les Bacs à ordures de la commune et les Camions communs ou privés qui restent faiblement utilisés (12,8% et 3,6%), la même constatation reste valable au niveau de la région.

CONCEPTS ET DEFINITIONS

Concepts et définitions utilisés dans le recensement général de la population et de l'habitat 2014

Démographie

Population légale :

Il s'agit de l'ensemble de la population résidant, à la date de référence du recensement, sur le territoire national et que l'on peut répartir en deux catégories :

- La population municipale ;
- La population comptée à part.

Population municipale :

Il s'agit de l'ensemble des individus constituant les ménages ordinaires. Il rentre dans cette catégorie l'ensemble des individus apparentés ou non, vivant d'une manière habituelle sous le même toit et ayant en commun des dépenses alimentaires, vestimentaires et autres. On y distingue les ménages sédentaires et les ménages nomades. Font partie également de la catégorie des ménages ordinaires, les personnes sans abris ou sans domicile fixe rattachées à un district créé à cet effet.

Population comptée à part :

La population dite comptée à part est constituée de l'ensemble des personnes qui, pour des raisons de travail, de santé ou pour des besoins d'éducation et autres, sont obligées de vivre en communauté:

- Militaires, gendarmes et forces auxiliaires logés dans les casernes, quartiers, camps ou assimilés;
- Personnes en traitement pour plus de 6 mois dans les établissements hospitaliers;
- Détenus dans les établissements pénitentiaires;
- Pensionnaires des maisons d'éducation surveillée;
- Personnes recueillies dans les maisons de bienfaisance, les hospices et les asiles;
- Elèves et étudiants internes à la date de référence du recensement dans tout établissement d'enseignement public ou privé;
- Ouvriers logés dans les baraquements de chantiers temporaires des travaux publics et n'ayant pas d'autres domiciles habituels.

Ménage :

Un ménage est un groupe de personnes parentes ou non, vivant habituellement dans un même logement et dont les dépenses sont généralement communes (ces renseignements se rapportent à la date de référence du recensement). Une personne vivant seule est considérée comme constituant un ménage d'une personne.

Le taux d'urbanisation :

C'est la part, en pourcentage, de la population urbaine dans la population totale.

Rapport de masculinité :

Il est défini en tant que rapport des effectifs masculins aux effectifs féminins

Age moyen au premier mariage :

L'âge moyen au premier mariage est l'âge moyen d'entrée en première union légitime.

Indice synthétique de fécondité :

C'est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme pendant sa vie de procréation en se conformant aux taux de fécondité par groupe d'âges pendant l'année de référence. Cet indice représente le niveau de la fécondité du moment.

Education

Taux de scolarisation (7 à 12 ans):

Il s'agit du rapport des enfants âgés de 7 ans à 12 ans ayant été scolarisé au cours de l'année scolaire 2013-2014 par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

Analphabetisation :

Une personne est considérée analphabète si elle est incapable de lire et d'écrire à la fois, en le comprenant, un texte simple et bref des faits, en rapport avec sa vie quotidienne.

Il y a lieu de signaler que l'analphabétisation ne concerne que la population âgée de 10 ans et plus.

Taux d'analphabétisme :

C'est le rapport entre la population analphabète âgée de 10 ans et plus et la population totale de même âge.

Activité

Population active occupée :

Est considérée comme active occupée, toute personne âgée de 7 ans et plus qui dispose d'un travail au moment du recensement.

Taux net d'activité :

Le taux net d'activité est le rapport de la population active (actifs occupés et chômeurs) âgée de 15 ans et plus à la population totale du même âge.

Taux de chômage :

Le taux de chômage est le rapport de la population en chômage âgée de 15 ans et plus à la population active du même âge.

Situation dans la profession principale :

C'est la situation de la personne active occupée par rapport à l'emploi qu'elle exerce au moment du recensement (ou par rapport à sa profession antérieure s'il s'agit d'un chômeur ayant déjà travaillé).

- **Indépendant :** Toute personne active occupée travaillant pour son propre compte, en exploitant sa propre entreprise ou exerçant un métier, mais qui n'emploie aucun salarié. On distingue trois catégories d'indépendants : indépendant ayant un local, indépendant travaillant à domicile et indépendant ambulancier ou sans local.
- **Associé ou partenaire :** Chaque personne exerçant son activité principale en tant que membre ou partenaire dans une coopérative ou association et que cette personne profite des bénéfices des activités comme tout autre membre.
- **Employeur :** Toute personne active occupée travaillant pour son propre compte, en exploitant sa propre entreprise ou exerçant un métier, et qui emploie au moins un salarié d'une façon permanente.
- **Salarié :** Une personne active occupée, touchant un salaire de la part d'un employeur public ou privé, en contrepartie du travail effectué. Ce salaire peut être en nature ou en espèce.
- **Aide familiale :** Une personne active occupée, travaillant dans une ou plusieurs entreprises, pour un membre de sa famille du même ménage sans percevoir de rémunération, ou tout simplement celui qui aide un membre de sa famille dans son travail. L'aide familiale vit toujours chez celui pour lequel il travaille. Une personne qui travaille pour un membre de sa famille sans habiter avec lui dans le même ménage n'est pas une "aide familiale", mais salariée ou apprentie, selon le cas.

- **Apprentis** : Une personne active occupée, travaillant pour le compte d'un employeur dans le but d'apprendre un métier, il peut recevoir un salaire symbolique.

Habitat

Logement :

Un logement est formé par une ou plusieurs pièces destinées à l'habitation et possédant une ou plusieurs entrées directes. Est considérée directe, toute entrée donnant directement sur un couloir, un escalier, une cour, un local à usage professionnel, une voie publique, une rue, un derb, un terrain vague etc.

Statut d'occupation :

- **Propriétaire/ copropriétaire:** tout ménage qui réside dans un logement qui lui appartient ou participe à sa propriété.
- **Accédant à la propriété:** tout ménage en cours de remboursement du crédit qu'un organisme financier lui a consenti pour l'acquisition de son logement de résidence principale.
- **Locataire:** tout ménage qui habite un logement dont il paie le loyer. Le mot «locataire» signifie que le logement n'appartient à aucun membre du ménage.
- **Logé gratuitement :** tout ménage résidant un logement dont il n'est pas propriétaire et ne paye pas le loyer.
- **Logement de fonction :** un logement fourni par une institution publique ou privée à ses employés gratuitement ou pour un loyer symbolique déductible du salaire.

Taux d'occupation des logements :

Le taux d'occupation des logements, autrement appelé le nombre moyen d'individus par pièce, est défini par le rapport entre le nombre d'habitants et le nombre de pièces occupées pour une entité géographique donnée.

Réseau public de distribution d'eau :

Il s'agit de l'eau potable distribuée par une canalisation intérieure (robinet) par une société publique ou une collectivité locale.

Réseau public de distribution d'électricité :

Il s'agit d'électricité distribuée par un réseau d'électricité public ou une collectivité locale.

TABLEAUX ANNEXES

Répartition de la population selon l'âge et le sexe -2014-

Groupes d'âges	Ifrane			Fès-Meknès		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Groupes quinquennaux d'âge						
0-4 ans	7 321	6 947	14 268	210880	201503	412383
5-9 ans	6 595	6 462	13 057	193690	185729	379419
10-14 ans	7 038	6 665	13 703	200251	191581	391832
15-19 ans	6 506	6 465	12 971	189896	187533	377429
20-24 ans	6 820	6 927	13 747	188931	193562	382493
25-29 ans	5 824	6 514	12 338	167179	179549	346728
30-34 ans	5 665	6 372	12 037	154379	167092	321471
35-39 ans	5 458	6 034	11 492	137988	152766	290754
40-44 ans	5 125	5 471	10 596	129891	140372	270263
45-49 ans	4 249	4 733	8 982	110456	120213	230669
50-54 ans	4 251	4 399	8 650	113978	118914	232892
55-59 ans	3 106	3 114	6 220	88493	83327	171820
60-64 ans	2 575	2 690	5 265	72385	70556	142941
65-69 ans	1 518	1 483	3 001	38593	39333	77926
70-74 ans	1 425	1 649	3 074	36148	41258	77406
75 ans et plus	2 185	2 185	4 370	55098	55429	110527
Non déclaré	0	0	0	1	3	4
Ensemble	75 661	78 110	153 771	2088237	2128720	4216957
Grands groupes d'âge						
00 -14 ans	20 954	20 074	41 028	604821	578813	1183634
15 -59 ans	47 004	50 029	97 033	1281191	1343328	2624519
60 ans et +	7 703	8 007	15 710	202224	206576	408800
Non déclaré	0	0	0	1	3	4
Total	75 661	78 110	153 771	2088237	2128720	4216957

Source : HCP, RGPH 2014.

Population municipale selon le groupe d'âges fonctionnel et le sexe -2014-

Groupe d'âges fonctionnel	Ifrane			Fès-Meknès		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
0-4 ans	7 321	6 947	14 268	210 880	201 503	412 383
5-6 ans	2 759	2 723	5 482	81 163	77 879	159 042
7-12 ans	8 104	7 791	15 895	234 513	224 580	459 093
13-15 ans	4 067	3 838	7 905	114 815	110 963	225 778
16-18 ans	3 934	3 902	7 836	116 290	114 793	231 083
19-25 ans	9 304	9 553	18 857	259 923	265 850	525 773
26-29 ans	4 615	5 226	9 841	133 243	143 889	277 132
30-34 ans	5 665	6 372	12 037	154 379	167 092	321 471
35-39 ans	5 458	6 034	11 492	137 988	152 766	290 754
40-44 ans	5 125	5 471	10 596	129 891	140 372	270 263
45-49 ans	4 249	4 733	8 982	110 456	120 213	230 669
50 ans et plus	15 060	15 520	30 580	404 695	408 817	813 512
Non déclaré	0	0	0	1	3	4
Ensemble	75 661	78 110	153 771	2 088 237	2 128 720	4 216 957

Source : HCP, RGPH 2014.

**Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population en 2014 selon le sexe
- Ensemble-**

Désignation		Ifrane			Fès-Meknès		
Sexe		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Population		75 661	78 110	153 771	2 088 237	2 128 720	4 216 957
Statut matrimonial (%)	Célibataire	37,6	25,5	31,4	40,6	29,5	34,9
	Marié	60,0	58,1	59,0	57,7	57,7	57,7
	Autre	2,5	16,3	9,7	1,8	12,8	7,4
Age moyen au 1^{er} mariage		30,5	24,9	27,7	31,4	26,2	28,8
Fécondité	Indice synthétique de fécondité		2,1			2,1	
Taux d'analphabétisme (%)		28,2	47,4	38,0	23,7	45,3	34,7
Taux de scolarisation (%) des enfants âgés de 7-12 ans		94,0	92,3	93,1	95,3	93,5	94,4
Population selon l'activité	Population Active	42 299	13 004	55 303	1 113 164	303 979	1 417 143
	Population Inactive	33 362	65 106	98 468	975 073	1 824 741	2 799 814
	Taux net d'activité (%)	76,8	22,2	48,7	74,6	19,4	46,4
Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé (%)	Employeur	3,7	1,9	3,4	3,1	2,1	2,9
	Indépendant	28,2	17,8	26,1	33,3	16,3	30,2
	Salarié dans le secteur public	12,9	16,8	13,7	9,2	15,0	10,3
	Salarié dans le secteur privé	44,1	52,6	45,8	43,1	51,3	44,6
	Aide familiale	8,3	8,6	8,3	7,6	13,0	8,6
	Apprenti	0,5	0,4	0,4	1,2	0,7	1,1
	Associé ou partenaire	1,8	1,3	1,7	1,9	1,1	1,8
	Autre	0,5	0,7	0,6	0,5	0,5	0,5

Source : HCP, RGPH 2014.

**Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population en 2014 selon le sexe
-Milieu urbain-**

Désignation		Ifrane			Fès-Meknès		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Population		40 124	43 018	83 142	1 251 203	1 298 588	2 549 791
Statut matrimonial (%)	Célibataire	55,2	44,5	49,7	41,3	30,2	35,6
	Marié	42,8	41,0	41,9	56,9	56,0	56,4
	Autre	2,3	14,5	8,5	1,9	13,8	8,0
Age moyen au 1er mariage		32,2	26,1	29,0	32,1	26,6	29,3
Fécondité	Indice synthétique de fécondité		2,1			2,0	
Taux d'analphabétisme (%)		15,6	34,9	25,7	16,1	34,2	25,4
Taux de scolarisation (%) des enfants âgés de 7-12 ans		97,6	98,2	97,9	97,4	97,6	97,5
Population selon l'activité	Population Active	21 744	8 916	30 660	653 656	231 203	884 859
	Population Inactive	18 380	34 102	52 482	597 547	1 067 385	1 664 932
	Taux net d'activité (%)	73,1	26,9	48,8	71,7	23,8	47,0
Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé (%)	Employeur	4,1	2,0	3,6	4,3	2,5	3,9
	Indépendant	28,0	16,0	25,1	27,9	15,2	25,1
	Salarié dans le secteur public	22,3	23,9	22,7	13,9	19,1	15,0
	Salarié dans le secteur privé	40,5	54,2	43,9	48,3	59,6	50,8
	Aide familiale	1,8	1,6	1,8	1,3	1,2	1,3
	Apprenti	0,8	0,4	0,7	1,7	0,8	1,5
	Associé ou partenaire	1,9	1,1	1,8	2,1	1,0	1,9
Autre	0,5	0,7	0,6	0,5	0,6	0,5	

Source : HCP, RGPH 2014.

**Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population en 2014 selon le sexe
-Milieu rural-**

Désignation		Ifrane			Fès-Meknès		
Sexe		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Population		35 537	35 092	70 629	837 034	830 132	1 667 166
Statut matrimonial (%)	Célibataire	54,5	44,9	49,7	39,5	28,4	33,9
	Marié	44,0	45,8	44,9	58,9	60,5	59,7
	Autre	1,6	9,3	5,4	1,6	11,1	6,3
Age moyen au 1^{er} mariage		28,8	23,7	26,2	30,4	25,7	28,1
Fécondité	Indice synthétique de fécondité		2,1			2,4	
Taux d'analphabétisme (%)		42,9	63,5	53,1	35,3	63,4	49,3
Taux de scolarisation (%) des enfants âgés de 7-12 ans		90,4	86,7	88,6	92,7	88,2	90,5
Population selon l'activité	Population Active	20 555	4 088	24 643	459 508	72 776	532 284
	Population Inactive	14 982	31 004	45 986	377 526	757 356	1 134 882
	Taux net d'activité (%)	81,2	16,1	48,7	79,2	12,2	45,5
Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé (%)	Employeur	3,4	1,5	3,2	1,4	0,9	1,4
	Indépendant	28,3	21,3	27,3	40,6	19,5	38,2
	Salarié dans le secteur public	3,6	2,7	3,5	3,0	2,6	2,9
	Salarié dans le secteur privé	47,6	49,5	47,9	36,1	26,2	35,0
	Aide familiale	14,6	22,5	15,7	16,2	48,6	19,9
	Apprenti	0,2	0,3	0,2	0,5	0,2	0,5
	Associé ou partenaire	1,6	1,6	1,6	1,6	1,7	1,6
	Autre	0,6	0,6	0,6	0,5	0,4	0,5

Source :HCP, RGPH 2014.

Conditions d'habitation des ménages selon le milieu de résidence -2014-

Désignation		Ifrane			Fès-Meknès		
Milieu de résidence		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Population et ménages	Population	83 142	70 629	153 771	2 549 791	1 667 166	4 216 957
	Ménages	21 335	14 524	35 859	600 113	319 384	919 497
	Taille Moyenne	3,9	4,9	4,3	4,2	5,2	4,6
	Villa ou étage de villa	5,1	1,3	3,5	4,1	0,8	2,9
	Appartement	4,8	0,1	2,9	18,2	0,3	12,0
Type d'habitat (%)	Maison Marocaine traditionnelle	5,4	3,6	4,7	6,8	3,0	5,5
	Maison Marocaine moderne	78,5	40,9	63,3	66,6	24,7	52,0
	Habitat Sommaire ou bidonville	3,2	5,7	4,2	2,3	3,4	2,7
	Logement de type rural	1,5	45,6	19,4	1,2	67,0	24,1
	Autres	1,5	2,7	2,0	0,9	0,8	0,9
Statut d'occupation (%)	Propriétaire ou copropriétaire	45,8	73,1	56,9	57,5	86,6	67,6
	Accédant à la propriété	3,4	0,6	2,3	6,1	0,7	4,2
	Locataire	37,1	3,5	23,4	25,9	1,5	17,4
	Logé gratuitement	8,8	19,7	13,3	8,3	9,0	8,5
	Logement de fonction	3,8	2,3	3,2	1,4	1,2	1,3
Ancienneté du logement (%)	Autres	1,1	0,8	1,0	0,9	1,0	0,9
	Moins de 10 ans	19,1	21,1	19,9	20,9	15,9	19,2
	Entre 10 et 19 ans	19,0	23,7	20,9	20,4	18,1	19,6
	Entre 20 et 49 ans	44,8	36,6	41,4	45,1	34,4	41,4
50 ans et plus	17,2	18,5	17,7	13,5	31,6	19,8	
Taux d'occupation (personne/pièce)		1,2	1,8	1,4	1,3	1,6	1,4
Equipements de base du logement (%)	Cuisine	91,4	73,1	84,0	94,8	89,3	92,9
	W.C	97,8	45,5	76,6	99,0	79,8	92,3
	Bain moderne ou douche	44,0	7,6	29,2	53,9	9,0	38,3
	Bain local	4,6	14,7	8,7	5,9	29,6	14,1
	Eau Potable/Courante	95,4	15,1	62,9	94,5	23,5	69,8
Mode d'évacuation des eaux usées (%)	Electricité	95,9	64,0	83,0	96,5	84,1	92,2
	Réseau public	95,7	10,7	61,2	94,0	4,4	62,9
	Fosse septique	3,3	27,7	13,2	4,7	45,1	18,8
	Puits perdus	0,1	0,9	0,4	0,6	18,5	6,9
	Dans la nature	0,8	60,6	25,1	0,5	31,5	11,3
Mode d'évacuation des déchets	Autre	0,1	0,1	0,1	0,1	0,5	0,3
	Bac à ordures de la commune	88,5	12,8	57,8	58,5	2,9	39,2
	Camion commun ou privé	8,3	3,6	6,4	36,2	2,9	24,7
Autres équipements (%)	Autres	3,2	83,7	35,8	5,2	94,2	36,1
	Télévision	96,0	76,3	88,0	96,4	83,9	92,1
	Radio	51,3	55,7	53,1	57,9	47,5	54,3
	Téléphone portable	96,2	92,8	94,8	95,1	88,8	92,9
	Téléphone fixe	17,9	1,4	11,2	19,0	1,2	12,8
	Internet	21,4	2,3	13,6	24,1	2,0	16,4
	Ordinateur	31,8	4,4	20,7	31,6	3,5	21,9
Parabole	93,6	62,6	80,9	90,5	68,4	82,8	
Réfrigérateur	90,9	57,0	77,1	92,2	70,7	84,7	

Source : HCP, RGPH 2014.